

SAGE

Destination vaccination
PAGE 12

Jean-Guy Soulière :
un héritage durable
PAGE 16

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

COMPAGNONS DE PANDÉMIE

Pendant la pandémie, bon nombre de retraités ont adopté ou acheté un animal de compagnie et continuent de bénéficier de sa présence.

PAGE 6



ÉCONOMISEZ TOUT EN PRENANT LA ROUTE.



Si vous préférez un fournisseur d'assurance qui cherche toujours à surpasser vos attentes, veillez à tenir compte de Johnson Assurance. Johnson propose des polices d'assurance habitation et auto particulièrement conçues pour les membres de Retraités fédéraux et ce, à des taux préférentiels. En faisant affaire avec Johnson, vous aurez également accès aux atouts suivants :

- Milles de récompense AIR MILES^{MD±}
- Pardon de la première réclamation
- Service d'urgence pour le règlement des sinistres, 24 heures sur 24, sept jours sur sept

1 877 742-7490

Johnson.ca/economies

Précisez le code de groupe **FS** pour bénéficier des taux préférentiels.



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



GAGNEZ

**APPELEZ POUR UNE SOUMISSION
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
UN AN D'ÉPICERIE!¹**

JOHNSON 

ASSURANCE

HABITATION · AUTO · VOYAGE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. Au Québec, les polices d'assurance habitation et auto sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et dans le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès d'Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits ne s'appliquent qu'aux polices d'assurance souscrites auprès d'UCA ou de la RSA. L'assurance auto n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. Les assurances habitation et auto ne sont pas offertes au Nunavut. JI, RSA et UCA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions et des frais ou restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. ²Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des polices ordinaires d'assurance habitation et auto souscrites auprès d'UCA ou de la RSA (au Québec). Lors d'un paiement de primes, un (1) mille de récompense est accordé pour chaque tranche de 20 \$ de prime (taxes incluses). Les milles de récompense ne sont pas offerts en Saskatchewan ni au Manitoba et sont limités à 15 milles de récompense AIR MILES par mois, par police d'assurance pour les résidents du QC. ^{MD/MC}Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Johnson (au nom d'UCA), et au Québec, Roins Financial Services Limited. ¹AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. Le concours se déroule du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 et est offert aux résidents autorisés du Canada (sauf au Nunavut) qui, au moment de leur participation : (1) ont atteint l'âge de la majorité dans leur territoire de résidence et (2) sont membres d'un groupe reconnu (sauf les membres d'un groupe du secteur des soins de santé ou du secteur de l'éducation) par JI et avec lequel Johnson Inc. a conclu une convention d'assurance. Un (1) prix de 15 000 \$ CA est offert. Les probabilités de gagner dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : <https://www.johnson.ca/epicerie>

TOURNÉS VERS L'AVENIR

JEAN-GUY SOULIÈRE

Comme bon nombre le savent, c'est ma dernière année en tant que président national de l'Association.

Selon nos règlements administratifs, un membre du conseil d'administration ne peut s'acquitter que de deux mandats consécutifs de trois ans. Ainsi, à l'issue de l'assemblée annuelle des membres (AAM) de 2022, qui aura lieu, nous l'espérons, en présentiel en juin 2022, j'aurai terminé mes six années de présidence.

Habituellement, «prendre sa retraite» mène à un bilan du passé et des réalisations. J'ai plutôt décidé de me tourner vers l'avenir et d'envisager la situation que l'Association pourrait connaître. Cela correspond à l'objectif que je m'étais fixé lorsque je me suis présenté à la présidence et que j'ai été élu. Ce message, et les deux autres qui suivront (au printemps et à l'été 2022), scruteront l'avenir, comme une «boule de cristal». Personne ne peut changer le passé, mais nous pouvons certainement influencer l'avenir.

L'Association a une base très solide et une mission claire, qui est de protéger et d'améliorer nos prestations de retraités. À l'origine du succès de l'Association, ces deux buts ne devraient jamais changer. Pour l'avenir, nous devons continuer de renforcer cette base solide et, quels que soient les enjeux de défense des intérêts pour lesquels nous militons, et ils sont nombreux, ils doivent correspondre à notre mission principale et ne jamais en dévier. En militant pour des enjeux qui ne s'inscrivent pas dans notre mission, le danger est de créer l'attente que l'Association essaie de tout faire pour

tout le monde. À mon avis, cela pourrait affaiblir ou modifier notre base.

En 2019, j'ai rédigé *Regard vers l'avenir*. Étudié par les délégués de l'AAM de la même année, ce document a mené à notre plan stratégique quinquennal, approuvé à l'unanimité lors de l'AAM. Ce plan a été suivi d'un autre document, *L'ANRF en 2030* qui, essentiellement, donnait plus de détails. Notre plan stratégique traite du présent et de l'avenir. Pour vous rafraîchir la mémoire, en voici les trois grands objectifs :

- 1) Défendre les intérêts supérieurs de nos membres et chercher à être reconnu comme porte-parole national respecté qui appuie une retraite sûre, saine et digne pour les retraités fédéraux et tous les Canadiens.
- 2) Favoriser la rétention et la croissance des adhésions.
- 3) Viser l'excellence organisationnelle à tous les niveaux de l'Association.

Sur la base de ce plan stratégique, nous avons élaboré un plan opérationnel annuel qui décrit les approches retenues pour atteindre chaque objectif. Comme nous pouvons l'adapter aux



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

« J'ai plutôt décidé de me tourner vers l'avenir et d'envisager la situation que l'Association pourrait connaître. »

situations émergentes et imprévues, il s'agit également d'un document évolutif et souple. Un excellent exemple de cela est la façon dont l'Association s'est adaptée à la pandémie et continue, de façon transparente et efficace, à fournir des services et à défendre nos priorités.

Mon prochain article parlera du stade où Retraités fédéraux pourrait en être en 2030. Passez un bel hiver et espérons que nous pourrions tous célébrer les fêtes de fin d'année en famille et entre amis. Soyez prudent, restez en bonne santé et continuez d'être un membre actif. ■



6



12



16

SOMMAIRE

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 6 COMPAGNONS DE PANDÉMIE**
Durant la pandémie, bon nombre de retraités ont accueilli des animaux de compagnie chez eux. **HOLLY LAKE**
- 12 DESTINATION VACCINATION**
Avec l'assouplissement des mesures de confinement, les gouvernements déploient des passeports vaccinaux pour voyager.
MARG BRUINEMAN
- 16 PROFIL D'UN BÉNÉVOLE : JEAN-GUY SOULIÈRE**
Après avoir été au service de l'Association pendant près de 30 ans, le président Jean-Guy Soulière prend sa retraite en juin. **JENNIFER CAMPBELL**
- 19 FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION**
Des retraités célibataires soutiennent que le fractionnement du revenu de pension est un avantage injuste qui avantage les couples. **LAURA NEILSON BONIKOWSKY**
- 22 100 ANNÉES DE COURAGE**
Adam Houston a survécu plusieurs années dans un camp de prisonniers de guerre japonais et vient de célébrer ses 100 ans.
PETER SIMPSON
- 26 VIEILLIR CHEZ SOI**
Plus de 80 % des aînés répondant à un sondage récent ont dit vouloir retarder le placement en établissement. Voici comment. **PATRICK LANGSTON**
- 30 DES PROMESSES, DES PROMESSES**
Quelles priorités des aînés seront débattues à la Chambre des communes au cours du prochain mandat? **JENNIFER CAMPBELL**
- 34 LES NOMBREUX AVANTAGES DES VOYAGES GUIDÉS**
En optant pour un voyage guidé, les voyageurs s'épargnent les tracas de la réservation d'hôtels, du transport et même de trouver des restaurants.
- 38 VOUS SONGEZ À VOYAGER À NOUVEAU?**
Assurez-vous de lire ces conseils de sécurité avant de partir.
- 39 DERNIÈRES NOUVELLES**
- 41 VOTRE SECTION EN BREF**
- 45 AVIS DE DÉCÈS**
- 46 RECRUTEMENT ET SERVICES AUX MEMBRES**

Photo de couverture : Liam Richards



SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Jennifer Campbell

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Laura Neilson Bonikowsky, Marg Bruineman, Dave Chan, Vadim Daniel, Scott Gardner, Holly Lake, Patrick Langston, Liam Richards, Peter Simpson, Mike Streeter

SERVICES DE TRADUCTION

Caroline Bernard, Annie Bourret, Sandra Pronovost, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ DE RÉDACTION DES PUBLICATIONS

Connie Kehler, Rick Brick, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence. Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante : Association nationale des retraités fédéraux 865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.



CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale
des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Chers lecteurs de *Sage*,

Cette édition de *Sage* vous semble-t-elle différente? Sa largeur est réduite d'un demi-pouce, mais elle a toujours le même impact. À la lumière de vos réponses très positives à ce sujet lors de notre sondage auprès du lectorat (97 % des répondants étaient favorables à ce changement), nous avons décidé d'imprimer *Sage* à cette largeur pour atténuer les difficultés des imprimeurs à se procurer du papier. Ce nouveau format est une norme industrielle et contribuera également à compenser l'augmentation des coûts de production que nous subissons en raison de la pénurie de papier.

Andrew McGillivray
Éditeur de *Sage*

Cher *Sage*,

Félicitations à Marg Bruineman pour son article «Relancer les soins de longue durée» dans le numéro d'automne 2021 de *Sage*. Une nouvelle approche s'impose absolument, elle doit inclure un changement de culture qui enrichira la qualité de vie des résidents, des familles et du personnel.

De nombreux modèles novateurs axés sur le changement de culture ont été mis en œuvre avec succès dans d'autres pays et quelques-uns sont déjà en place au

Canada. J'espère que le gouvernement fédéral fera du changement de culture une de ses priorités lorsqu'il élaborera de nouvelles normes pour les foyers de soins de longue durée.

Comme des données récentes montrent que plus de 430 000 Canadiens ont des besoins non satisfaits en matière de soins à domicile et que 40 000 autres, voire plus, figurent sur des listes d'attente pour des maisons de soins infirmiers, des mesures immédiates doivent être prises.

Cordialement,
Lawrence Belzac

Cher *Sage*,

En lisant les articles de *Sage* à l'approche des élections fédérales, je suis préoccupé par notre orientation et le risque d'être catalogué comme un groupe d'intérêt personnel par le gouvernement et les agences.

Je comprends et j'approuve les quatre priorités énoncées dans la section sur les élections fédérales 2021 du dernier numéro. Mais je crains que nous ne perdions de vue le fait qu'il faut aussi nous battre pour d'autres besoins des aînés. Par exemple, la création de titres d'emploi et de qualifications pour faciliter l'embauche précoce, la formation et l'éducation des préposés aux services de soutien personnel, etc. Nous avons également besoin de nouveaux établissements et nous devons être réalistes quant aux compétences qui seront requises (les gouvernements nous disent que toutes les infirmières auront besoin d'un diplôme pour travailler).

Alors, qui vient en premier, la poule ou l'œuf? Les hôpitaux peuvent-ils fonctionner sans personnel de ménage, de cuisine, etc.? Non. Ces personnes ont-elles besoin d'études supérieures pour effectuer ces tâches? Non. Doivent-elles être bien payées pour leur travail? Oui, c'est essentiel.

Deuxièmement, comprenons-nous bien à quel moment nous atteindrons le niveau maximal de nos besoins? Et

comment proposons-nous de réaffecter les personnes et de réaménager les installations après cela? Nous savons que nous avons un problème, mais quelle est la solution?

Tout ce que je demande, c'est qu'un ou plusieurs futurs articles portent sur la manière dont Retraités fédéraux conçoit son soutien et ses propositions de changements et d'améliorations du système de soins de santé global, ainsi que comment améliorer l'avenir pour nous-mêmes et pour ceux qui nous suivront.

Merci,
Brian Clements

Cher *Sage*,

J'aime lire le magazine *Sage*, mais j'ai remarqué une erreur majeure dans l'article sur la clause du mariage après 60 ans dans «Le coin des vétérans» du numéro d'automne 2021.

Selon Jean-Guy Soulière, «L'enjeu touche également la fonction publique fédérale et la GRC». Cela est incorrect. La *Loi sur la pension de la fonction publique fédérale* ne comporte aucune disposition de ce genre et j'estime que cela pourrait entraîner beaucoup de confusion. J'espère que vous confirmerez cette information auprès du Centre des pensions de la fonction publique et publierez une correction dans votre prochain numéro.

Respectueusement,
John Hunter

Cher John, merci d'avoir signalé cela. Jean-Guy Soulière voulait dire que le régime de pension de la fonction publique fédérale comporte une restriction similaire, mais légèrement différente. Pour les Forces armées canadiennes et la GRC, la clause porte sur le mariage après 60 ans, pour les fonctionnaires fédéraux, la restriction porte sur les mariages après la date de leur retraite. Cette restriction désuète touche tous nos membres, de façon légèrement différente. Merci de nous donner l'occasion de clarifier cela.

A man and a woman are standing in a wooded area, both wearing green CFL jerseys. The man, on the left, is wearing a green cap with a white 'S' logo and glasses. He is holding a white and tan dog. The woman, on the right, is holding a black and tan dachshund. Both jerseys have 'CFL' and 'SASKATCHEWAN' logos. The background shows bare trees and a clear sky.

COMPAGNONS DE PANDÉMIE

Pendant la pandémie, bon nombre de retraités ont adopté ou acheté un animal de compagnie et continuent de bénéficier de sa présence.

HOLLY LAKE

Lorsque la pandémie a frappé, Sheryl et Larry Busser avaient perdu deux de leurs trois chiens et n'avaient plus que Gainer, le terrier Jack Russell dans les bras de Larry. Comme ils voulaient un compagnon pour redonner de l'entrain à Gainer, qui est âgé de 13 ans, ils ont adopté Greta, la teckel d'un an dans les bras de Sheryl. Photo : Liam Richards

Sheryl Busser admet fièrement avoir une vie de... chien.

Au fil des ans, ses toutous, son mari et elle ont voyagé de l'île de Vancouver à Terre-Neuve, au Yukon, en Alaska et aux États-Unis, et même sur le *Las Vegas Strip*. Depuis la fin de sa carrière au Service correctionnel du Canada, où elle travaillait comme adjointe administrative, plus d'une personne lui a demandé pourquoi elle s'embarrassait de chiens à la retraite. Mais M^{me} Busser et son mari, Larry, qui sont membres de l'Association nationale des retraités fédéraux depuis 2014, n'ont guère l'impression d'être tenus en laisse. En fait, ils ne peuvent pas imaginer une vie sans leurs fidèles compagnons de voyage.

Il y a quatre ans, ils ont perdu leur teckel adorée, Dora et, deux ans plus tard, leur Jack Russell Lacy. Leur petite meute a été réduite à Gainer, un Jack Russell de 13 ans.

Sans autres compagnons canins, Gainer a commencé à se comporter comme un vieux chien et la maison des Busser, à Prince Albert en Saskatchewan, leur semblait vide. À l'été 2020, alors qu'ils

« Nous restions à la maison si souvent avec la pandémie, constamment au début. Notre voisin d'en face a eu un nouveau chien. Puis notre fille, qui vit en Irlande, a eu un chien. De fil en aiguille, j'ai cédé. »

passaient plus de temps à la maison et en camping, le mari de M^{me} Busser a suggéré que le moment pourrait être propice à l'adoption d'un nouveau compagnon, pour redonner de l'entrain à Gainer.

M^{me} Busser a émis des réserves, se demandant si elle avait le temps de jongler avec un chiot et des petits-enfants.

« Je me disais que nous en reviendrions à la case départ avec l'apprentissage de la propreté, le mordillage et les sorties au milieu de la nuit. Comme lorsque les enfants ont cinq ans et que vous décidez d'en avoir un autre », dit-elle.

Elle s'inquiétait aussi de la réaction de Gainer.

« Les Jack Russell sont des petits chiens intelligents et particuliers. Je pensais qu'un chiot pourrait l'agacer, car il a été chef de la meute pendant un bout de temps. C'était ma plus grande inquiétude ». Elle a fini par céder et Greta, une teckel d'un an, est arrivée à la maison.

« Après avoir été un peu déconcerté au début, Gainer adore Greta, maintenant », ajoute M^{me} Busser. Ils jouent ensemble, ils dorment ensemble. Ils sont devenus de grands amis. Greta est espiègle et a vraiment redonné de la vigueur à Gainer. C'est comme avoir un nouvel enfant à la maison. »

À Miramichi, au Nouveau-Brunswick, le mari d'Ann Rendell est également l'instigateur de l'arrivée d'un nouveau compagnon à quatre pattes, même après s'être juré pendant des années de ne jamais avoir d'autre chien après avoir perdu Chase, leur Sheprador.

« Cela a duré jusqu'à l'année où nous avons décidé que cela ne fonctionnait pas », explique M^{me} Rendell. « Nous restions à la maison si souvent avec la pandémie, constamment au début. Notre voisin d'en face a eu un nouveau chien. Puis notre fille, qui vit en Irlande, a eu un chien. De fil en aiguille, j'ai cédé. »

Lors de la dernière fête du Canada, Trixie, leur troisième bergère des Shetlands, est entrée dans la famille. Ce n'était plus une jeunesse, par contre. Au contraire, elle en avait fini avec la reproduction et était heureuse de laisser la maternité et ses responsabilités derrière elle.

«Elle est retraitée, comme nous», dit M^{me} Rendell, une membre de Retraités

fédéraux qui a travaillé pendant 25 ans comme intervieweuse pour Statistique Canada et a pris sa retraite à 73 ans. «Nous avons fini par décider de chercher un chien plus âgé. Étant septuagénaires, nous n'étions pas sûrs de pouvoir élever un chiot énergique. Nous préférons en avoir un plus près de nos propres niveaux d'énergie, et c'est elle. Elle convient à notre style de vie.»

Pour Trixie, le comble du bonheur est d'être lovée contre ses maîtres ou de les accompagner sur leur propriété au bord de la rivière Miramichi. Elle a tout de même de petites excentricités. Les machines lui font peur et elle les avertit, en aboyant. Bella, la chatte normalement placide, fait également fuir Trixie dans la direction opposée.

«On dirait qu'elle a vécu dans un couvent pendant 20 ans et qu'on vient de la laisser sortir», s'esclaffe M^{me} Rendell. «Trixie observe le vaste monde, sans bouger. Elle ne sait pas jouer. Si vous lancez une balle, elle reste là et vous regarde en voulant dire "comme c'est stupide"».

Mais, avec un peu de patience, de compréhension et de socialisation, Trixie s'est parfaitement intégrée.

«Cela s'est avéré être une véritable bénédiction», dit M^{me} Rendell. «Cette chienne est très douce, adorable. Elle nous rend très heureux. Nous avons donné un foyer à une petite chienne qui en avait besoin. Comme un mariage par accident et qui a très bien fonctionné. Elle a vraiment mis de l'entrain dans une maison très calme.»

Pendant la pandémie, François Taisne n'a quitté son appartement montréalais que pour l'essentiel. Avocat à la retraite, il vit seul dans son grand appartement, en compagnie de son chat. «J'ai besoin que quelqu'un vive avec moi», dit-il.

Pendant 20 ans, ce quelqu'un a été son cher Pepe, une ombre à fourrure omniprésente qui dormait sur le bureau de M. Taisne pendant qu'il travaillait et se blottissait contre lui dans son lit. Il était peut-être écrit que M. Taisne allait se trouver près de Pepe à son décès. Ce triste moment est arrivé à la fin de l'été dernier. Assis sur son divan, M. Taisne regardait la télévision, Pepe ronronnant dans ses bras. Un souffle plus tard, il était parti.

«J'ai eu un choc quand il est mort», dit M. Taisne.



Photo : Jordan Pinder

Durant la pandémie, Ann Rendell et son mari Bruce ont décidé qu'ils voulaient un chien, mais pas un chiot. Ils ont adopté Trixie, une chienne de reproduction de sept ans, désormais à la retraite.

Selon la SPCA de l'Ontario, près de trois Canadiens sur dix ont adopté un animal de compagnie pendant la pandémie.

Quelques semaines plus tard, face à l'insistance de ses enfants, il s'est retrouvé à la SPCA de Montréal, et une petite chatte l'a rapidement adopté. Il l'a baptisée Luna.

«Elle est tout simplement magnifique. Je pense qu'elle aussi cherchait quelqu'un.»

Luna a pris le relais de Pepe. Et, rien d'étonnant, c'est elle qui mène le bal. «Je suis à la retraite, donc la seule chose que j'ai à faire est de prendre soin d'elle», dit M. Taisne.

Mais c'est réciproque. Lorsqu'il a subi une petite opération du cœur récemment, elle n'a jamais quitté ses côtés pendant sa convalescence. Pour lui, une compagne constante alors qu'il doit garder ses distances avec tant de personnes dans sa vie est la perfection à fourrure.

«Elle me rend heureux», confie M. Taisne. «J'ai vraiment de la chance. C'est le meilleur chat que je puisse avoir.»

Contraints de s'éloigner de leur famille et de leurs amis pendant la pandémie, les gens ont recherché la compagnie des animaux en nombre record. Étant donné le risque accru de la COVID-19 pour les aînés, ceux-ci ont été éloignés de façon disproportionnée de leurs cercles sociaux, de sorte que la présence d'un animal de compagnie a été la bienvenue, en particulier pour ceux qui vivent seuls.

Selon la SPCA de l'Ontario, près de trois Canadiens sur dix ont adopté un animal

Photo : Vadim Daniel



François Taisne, un avocat à la retraite qui vit seul et a perdu Pepe, son chat âgé de 20 ans l'été dernier, a réalisé qu'il avait besoin de compagnie. Luna, qu'on voit sur la photo, l'a «adopté».

de compagnie pendant la pandémie. Dans de nombreuses régions, les refuges ont été submergés par la demande accrue.

À Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, Cynthia Hodgins a passé des mois cette année à parcourir les sites Web des refuges et des organismes de sauvetage. Après son départ à la retraite, cette infirmière a attendu deux ans avant de prendre un autre chien, car elle souhaitait voyager. Pendant la première année de la pandémie, elle et son mari pensaient que la situation se résorberait rapidement et qu'ils seraient de nouveau prêts à partir. Mais lorsqu'il est devenu évident qu'ils ne pourraient pas

rendre visite à leur famille au Labrador et en Ontario de sitôt, le moment leur a semblé bon pour accueillir un compagnon à quatre pattes.

M^{me} Hodgins s'est vite rendu compte que tout le monde avait la même idée. Ses deux chiens précédents avaient été rescapés et, même si elle avait l'intention d'en sauver un autre, la rareté des chiens l'a amenée à contacter des éleveurs.

En septembre, elle a adopté Sam, un Labradoodle australien miniature qui est devenu son compagnon de promenade habituel dans un quartier rempli de chiens. Auparavant, les gens se contentaient de la saluer en passant.



Sheila Nixon, à gauche, en train de promener des chiens placés en famille d'accueil, en compagnie de Socrates Figueroa, un bénévole pour l'organisme de sauvetage des animaux de Mazatlan, au Mexique.

Maintenant, tout le monde s'arrête pour bavarder.

«C'est vraiment plus social quand on a un chien. Bien entendu, nous connaissons le nom de tous les chiens, mais pas de celui de leur maître», lance-t-elle.

Ni elle ni son mari n'ont de famille en ville et, alors que la pandémie, se prolongeait, cette séparation et ce décalage ont commencé à se faire sentir. Sam a fait des merveilles pour combler une partie de ce vide, grâce au divertissement sans fin que seul un chiot peut offrir.

«Un chien, c'est quelqu'un à qui parler. On se sent moins seul quand on a quelqu'un dont on peut s'occuper», dit M^{me} Hodgins. «Et il vous fait sortir, qu'il pleuve ou qu'il neige. Mais c'est la compagnie qui compte le plus. On ne peut vraiment pas obtenir cela d'un chat.»

Son mari, James Rogers, qui n'a eu que des chats dans sa vie, aurait pu ne pas

Accédez aux principaux gestionnaires de fonds du Canada !

Tradex continue de donner accès à la plupart des fonds communs de placement disponibles au Canada.

Conseils

Recevez des conseils impartiaux et personnalisés de nos conseillers salariés expérimentés.

Découvrez la différence d'un organisme sans but lucratif avec un accès continu à plus de 5 000 fonds communs de placement et CPG, guidés uniquement par vos intérêts supérieurs.

Tradex
Since 1960
 mutual funds for the public service
 fonds mutuels pour fonctionnaires

Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

Diversification

Bénéficiez de notre accès aux principales familles de fonds telles que :



Services de courtage en Ont., au Qc et en C.-B. seulement

Gestion Tradex Inc.
 www.tradex.ca | 1600-85 rue Albert,
 Ottawa, ON K1P 6A4
 info@tradex.ca | 1-800-567-3863

Contactez-nous pour une
 revue de portefeuille
 GRATUITE sans obligation



être d'accord au départ. Mais en passe de devenir rapidement féru des chiens, il affirme que Sam lui a donné une nouvelle perspective sur la vie.

«C'est une bonne chose pour moi, car je sors plus souvent pour faire des promenades avec lui. J'ai une nouvelle perspective pour ce qui est de me lever et de sortir», dit-il.

«Sam m'apporte beaucoup de bonheur et ça fait longtemps que je n'ai pas dit ça.»

Comme tous deux ont leurs propres intérêts, n'ont pas d'enfants et se sont mariés plus tard dans la vie, Sam est aussi un intérêt en commun.

Les animaux de compagnie ont toujours fait partie de la vie de Sheila Nixon, une membre de l'Association établie à Calgary. Sa bergère allemande adorée Asia est décédée un an avant qu'elle ne prenne sa retraite de son poste de comptable à l'Agence du revenu du Canada. Mais comme son mari et elle pensaient voyager à la retraite, ils

estimaient qu'un animal de compagnie n'était probablement pas judicieux.

Pourtant, M^{me} Nixon ne pouvait pas s'imaginer vivre sans animal à la maison. Elle s'est donc inscrite pour le placement et, depuis, a accueilli des animaux presque partout où elle a voyagé en Amérique du Nord, soit plus de 50 animaux dans ses résidences secondaires.

Lorsque la pandémie a été déclarée en mars 2020, M^{me} Nixon et son mari étaient au Mexique, où ils prenaient soin d'une adorable Bully nommé Brownie pour l'organisme de sauvetage des animaux de Mazatlan. Ils s'étaient engagés à aider Brownie à devenir propre, à marcher en laisse et à faire partie d'un foyer, afin d'augmenter ses chances d'être adoptée. Lorsque le monde s'est refermé, elle est restée avec eux. Ils ne sont pas revenus au Canada avant la fin du mois d'avril 2020.

De retour à Calgary, les contacts sociaux limités ont donné lieu à un

été vide d'activités, sans parties de jeux de cartes, de repas-partage ou de Stampede. La montée en flèche des adoptions de chiens signifiait qu'il n'y en avait aucun à placer. M^{me} Nixon a donc commencé à accueillir des chats pour l'organisme de sauvetage d'animaux âgés, ARTS.

«Les animaux représentent une partie tellement importante de notre vie. Que je les aie pendant deux jours ou deux mois, je ne peux pas imaginer la vie sans eux», confie M^{me} Nixon.

«Quand les choses vont mal dans votre vie et que vous vous blottissez contre votre animal de compagnie, il vous remonte le moral. Ils nous réconfortent tellement. Ils donnent plus qu'ils ne reçoivent. Ils insufflent un entrain à la vie qui n'est pas à la portée des humains.» ■

Rédactrice indépendante, **Holly Lake** vit avec son vieux shih tzu Ernie, au bord de la mer à Dartmouth.



Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*

Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui

 **Alliances**
par Arbor Memorial

 Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Arbor Memorial Inc.

* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

DESTINATION VACCINATION

Alors que les mesures de confinement liées à la COVID-19 sont assouplies, tous les ordres de gouvernement mettent en œuvre des passeports vaccinaux pour voyager.

MARG BRUINEMAN

Loretta Pollard se prépare pour son voyage en Arizona, en voie de devenir un voyage annuel. Elle aura son passeport, évidemment, et elle sera munie d'une attestation de résultat négatif au test de dépistage virologique de la COVID-19 qu'elle aura subi quelques jours avant son départ. Elle aura également son nouveau code QR de l'Alberta comme preuve de vaccination, ainsi qu'une copie papier. Et, lorsque le gouvernement fédéral aura créé un passeport vaccinal pour les voyages internationaux, elle l'obtiendra aussi.

Après tout, selon son récent commentaire sur la page Facebook de Retraités fédéraux, il faut systématiquement s'identifier pour obtenir des soins de santé, prendre l'avion, et même magasiner chez Costco. Pour elle, la démarche est tout à fait normale.

Retraitée des Forces armées canadiennes devenue membre de l'Association nationale des retraités fédéraux en 2011, M^{me} Pollard ne s'inquiète pas des complications et semble plutôt sereine à l'idée de voyager

et de jouer au tennis léger dans la chaleur sèche de l'Arizona. Mais elle fait beaucoup de recherches, et a même appris un truc ou deux.

« Cela ne m'inquiète pas vraiment », indique cette résidente de Medicine Hat, qui reconnaît toutefois « qu'il faut faire ses devoirs. »

M^{me} Pollard considère les règlements en constante évolution comme faisant partie intégrante du fait de voyager dans un autre pays à l'époque de la COVID-19. Évidemment, la spontanéité a disparu, même à l'intérieur de nos frontières,

puisque chaque province adopte ses propres restrictions ou exigences en matière de preuve vaccinale à présenter.

Chris Gall, médecin spécialiste de la santé en voyage vivant à London en Ontario, mentionne que les diverses exigences imposées aux voyageurs par différents pays indiquent qu'un travail considérable reste encore à accomplir pour garantir des déplacements transfrontaliers sans complications.

« Nous avons tous des carnets de vaccination; il existe déjà un certificat de vaccination ou un traitement préventif

reconnu auquel nous avons toujours recours. Ce n'est pas nouveau», souligne le D^r Gall, citant les traitements préventifs contre la méningite, la fièvre jaune et, autrefois, contre la poliomyélite et le choléra.

«Il est tout à fait naturel d'en faire de même pour la COVID. Selon moi, le problème réside dans le besoin de collaborer à l'échelle internationale pour déterminer ce qui sera accepté d'un pays à l'autre. Ce n'est assurément pas encore le cas. Les États-Unis en sont un exemple, même d'un État à l'autre.»

Le D^r Gall exerce dans des cliniques de voyage privées, dont le but est de veiller à la santé des Canadiens, peu importe leur état de santé, lors d'un voyage à

l'étranger. Les voyageurs à destination de lieux exotiques doivent souvent obtenir des médicaments ou des vaccins particuliers pour certains risques sanitaires, comme une haute altitude ou des infections, dont la malaria, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, l'hépatite, l'encéphalite et même la rage, en plus de la consommation des aliments et de l'eau de certains pays.

À l'heure actuelle, les exigences variables d'un pays à l'autre relèvent du fouillis. Lorsque le gouvernement fédéral mettra fin à sa recommandation d'éviter tout voyage non essentiel à l'extérieur du Canada, il faut espérer que cela s'harmonisera. Le D^r Gall souhaite que l'on établisse bientôt un consensus sur ces exigences à l'échelle internationale.

Par exemple, il existait une divergence entre les vaccins administrés aux Canadiens et les exigences de plusieurs destinations de voyage aux États-Unis (É.-U.). Cependant, en octobre, les É.-U. ont annoncé qu'ils accepteraient les vaccins contre la COVID-19 qui ont été homologués par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les voyageurs internationaux.

Depuis le début de novembre, tout voyageur étranger adulte doit présenter une preuve de vaccination complète contre la COVID-19 avant de monter à bord d'un vol international à destination des É.-U. On doit également produire une preuve de résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19 effectué au cours des trois jours précédant le départ. Le département de la Sécurité intérieure des É.-U. a ensuite annoncé que les voyageurs entièrement vaccinés traversant les frontières terrestres seraient également autorisés à voyager aux É.-U. à des fins non essentielles.

L'ambassade des É.-U. dit que tous les vaccins homologués par l'OMS seront acceptés. Les dernières actualités à ce sujet seront publiées sur son site Web, en plus des renseignements sur le site travel.state.gov.

Cuba désire relancer pleinement son secteur lucratif du tourisme, surtout auprès de sa plus importante clientèle, les Canadiens. Lessner Gomez Molina, un administrateur du conseil du tourisme cubain de Toronto, mentionne que le nombre de vols vers Cuba augmente de nouveau et que les protocoles en vigueur pour les vacanciers canadiens restent simples.

En octobre, Cuba n'exigeait aucune attestation de résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19. Des tests rapides étaient plutôt effectués gratuitement lors de l'arrivée à l'hôtel. Un résultat positif donnait lieu à un deuxième test et, si ce deuxième résultat était également positif, le visiteur était affecté à un hôtel-clinique désigné. Pour le voyage de retour, M. Molina signale que les Canadiens peuvent obtenir le test de dépistage virologique obligatoire de la COVID-19 pour environ 37 \$. Cuba prévoyait également d'avoir entièrement vacciné plus de 90 % de sa population au 15 novembre et autoriser la reprise des activités normales pour les touristes.

Alors que les provinces et les pays déploient leurs protocoles distincts sur la preuve vaccinale, Nazeem Muhajarine perçoit un besoin d'interopérabilité, permettant aux systèmes d'une province à l'autre de communiquer entre eux, puis les systèmes à l'échelle mondiale, comme pour la réglementation des passeports.

Pour ce professeur en santé communautaire et en épidémiologie à l'Université de la Saskatchewan, également responsable du pilier sur la politique sociale du Réseau de réponse rapide aux variants du coronavirus, l'élément essentiel pourrait être l'adoption universelle de la technologie du code QR. Il la considère comme étant pratique et fiable, avec le potentiel d'être autorisée partout au pays et ailleurs.

«Le défi consiste à obtenir la collaboration de tous les pays, surtout



Photo : Mike Streeker

Lorsque Jaro Franta a reçu son code QR prouvant sa double vaccination, il l'a fait imprimer sur quelques tee-shirts. Dans cette photo, ce membre de Retraités fédéraux établi à Montréal en porte un.

ceux [où] les Canadiens voyagent habituellement, avec le gouvernement canadien, pour accepter les vaccins qui sont administrés aux Canadiens, ainsi que les combinaisons mixtes. Cela nécessite des pourparlers et accords diplomatiques à l'échelle internationale et mondiale.»

M. Muhajarine estime nécessaire la tenue d'échanges de plus en plus fréquents qui aboutiront en un passeport vaccinal valide et autorisé partout dans le monde.

Raywat Deonandan, professeur agrégé à l'Université d'Ottawa, se rallie à cette approche.

«On peut faire bien des choses, comme par magie», évoque-t-il. «Essentiellement, il s'agit d'un traitement centralisé des données qui n'exige aucune impression [papier] des aspects plus complexes ni de transmission de vos renseignements personnels à un inconnu.»

M. Deonandan cite l'exemple de présenter une preuve d'identité dans un bar pour confirmer son âge. Un portier qui examine un permis de conduire voit le nom et l'âge de la personne, ainsi que son adresse. Un code QR ne montrerait que le nom et la confirmation des vaccinations contre la COVID-19. (Un

document distinct, comme un permis de conduire, servirait alors de preuve d'identité.) Comme la technologie du code QR et les données sont traitées en un lieu centralisé, toute mise à jour est facilement ajoutée sans intervention de l'utilisateur, et le code reste le même.

Compte tenu de la tendance mondiale vers la numérisation des preuves d'identité, il estime que l'approche numérique deviendra nécessaire. Il donne l'exemple du Danemark, qui a jumelé le passeport vaccinal à un nouveau système d'identification numérique. Il imagine le permis de conduire, la carte santé et la carte d'assurance sociale d'une personne, combinés en une seule et même application que l'on peut présenter sur son téléphone.

«Évidemment, il y aura une certaine opposition, mais à mesure que cette technologie évoluera, elle deviendra de plus en plus répandue. Il faudra aussi éliminer les petits défauts», dit M. Deonandan. «Nous avons déjà dû montrer des preuves vaccinales pour voyager à l'étranger dans le passé. La seule différence, ici, est son utilisation à l'échelle nationale dans notre monde numérique. Nous ne produisons plus votre carte jaune [de vaccination] pour vous.»

Jaro Franta prévoit une adoption généralisée des codes QR. En fait, lorsque ce membre de Retraités fédéraux de Montréal a reçu son code QR du Québec, il l'a fait imprimer sur quelques tee-shirts, pour transmettre un message.

«Je voulais [rassurer] les gens», mentionne-t-il. «L'autre raison, aussi, c'est parce que j'ai pensé que, peut-être, lorsque je vais voyager de nouveau à l'étranger... Je vais certainement le porter dans tous les aéroports, au cas où je perdrais ce bout de papier ou si quelque chose arrivait à mon téléphone intelligent.»

Malgré l'opposition de certains à la vaccination, M. Muhajarine espère voir davantage de personnes comme M. Franta dans le monde, des retraités qui affirment haut et fort avoir été vaccinés. «Recevoir un vaccin ne devrait pas être un secret. Les aînés ont un statut au sein de la société et devraient mener la conversation», conclut-il. ■

Vous trouverez les directives du gouvernement fédéral en matière de voyages à voyage.gc.ca.

Journaliste primée et doublement vaccinée, **Marg Bruineman** vit à Barrie, en Ontario.

Avis à tous les membres de Retraités fédéraux

Le montant de 5,40 \$ de votre cotisation annuelle représente le paiement de votre abonnement au magazine Sage.

(4 magazines par an, à 1,35 \$ le numéro)



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees



SimplyConnect



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Un service de sans-fil
abordable et **fiable**
pour vous aider à
garder le contact

Rabais exclusifs pour les membres de Retraités fédéraux

10 % DE RABAIS | **15 % DE RABAIS**
sur nos forfaits Voix et textos¹ | sur nos forfaits de données¹

Obtenez un nouvel appareil ou ramenez le vôtre !

Forfait Intelligent de 4 Go

~~40\$~~
Rabais
15% **34\$** /mois¹

4 Go de données
Minutes illimitées
Messages illimités

Forfait Intelligent de 6 Go

~~45\$~~
Rabais
15% **38²⁵\$** /mois¹

6 Go de données
Minutes illimitées
Messages illimités



Les forfaits incluent les minutes partout au Canada, la boîte vocale, l'afficheur du numéro et du nom.

1 844 483-2294 | sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

**Ce que nos clients
disent à propos de
SimplyConnect :**

*« Le service que j'ai reçu du conseiller était excellent. Il a clairement expliqué le processus que je demandais de manière professionnelle et informative. » - Neil
Client depuis décembre 2016*

L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022 ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. 1 Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. 2 Le prix de l'appareil et le forfait mensuel minimum s'appliquent pour chaque ligne, et varient selon le contrat et le forfait choisi. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec un contrat de 2 ans. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 844 483-2294 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/federal-retraitees pour plus de détails.

UN HÉRITAGE DURABLE

Le président de Retraités fédéraux, Jean-Guy Soulière, prendra sa retraite en juin. Il aura servi l'Association pendant près de trois décennies, et ce, après avoir travaillé dans la fonction publique pendant 30 ans.

JENNIFER CAMPBELL



Jean-Guy Soulière a pris sa retraite en 1994. Plus ou moins.

Le président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) a quitté la fonction publique après une carrière de 30 ans lorsque son ministère a été fusionné et qu'il a décidé que c'était un « environnement malsain ». Choissant d'accepter la généreuse indemnité de départ qui lui était offerte, il a presque immédiatement commencé un autre emploi après avoir pris sa retraite, en tant que directeur général (DG) de l'Association nationale de retraités fédéraux.

Il n'a pris sa « nouvelle retraite » qu'en 2007, après 13 ans à la tête de l'organisation. Et qu'a-t-il fait alors? Après deux ans de congé, il est devenu vice-président du conseil d'administration de Retraités fédéraux. En 2015, il est devenu président du conseil d'administration, remportant l'élection la première fois et élu par acclamation la seconde. C'est un poste qu'il quittera en juin, emportant avec

lui des volumes virtuels de l'histoire de l'organisation.

« J'ai été associé d'une manière ou d'une autre à l'organisation pendant près de 30 ans », dit M. Soulière. « Il n'y a pas un seul dossier que je n'ai pas commencé ou dont je n'ai pas connaissance. »

Lorsqu'il est devenu directeur général, l'Association ne comptait qu'environ 60 000 membres (un nombre qui a presque triplé depuis) et une dizaine d'employés au bureau national. Il se souvient avoir vu l'offre d'emploi et pensé qu'elle semblait intéressante, mais elle ne précisait pas le salaire.

« Je me suis dit que j'allais être à la retraite et recevoir une pension. Je pouvais donc accepter un salaire plus bas, mais quand on m'a proposé le salaire, c'était comme repartir à zéro », se souvient-il en s'esclaffant. « J'ai refusé le poste en disant que je ne pouvais pas travailler pour ce montant. On m'a répondu qu'on ne pouvait m'offrir plus. L'Association était pauvre et louait des locaux dans les bureaux de l'Alliance de

la fonction publique du Canada. Après mûre réflexion, on m'a dit : "Si vous ajoutez le salaire à votre pension, vous arrivez à peu près au même montant que celui que vous gagniez dans la fonction publique". C'est ainsi qu'on m'a convaincu. Et c'est une histoire vraie. »

Mais ce qui l'avait véritablement motivé à accepter le poste était qu'il « me convenait parfaitement. Ma principale force, lorsque j'ai passé tous les tests [de compétences], était celle d'un gestionnaire, et la deuxième celle d'un missionnaire », explique M. Soulière. « Comme défendre les intérêts se rapproche du rôle de missionnaire, cela correspondait à ce que je pouvais apporter à une organisation. »

Lorsqu'on lui demande de parler de sa relation de travail avec le DG une fois devenu président, après avoir lui-même exercé ces fonctions pendant 13 ans, il répond que cela n'a pas été difficile.

« J'ai eu l'expérience de travailler avec deux présidents qui voulaient être le plus haut gestionnaire, en plus d'être

Jean-Guy Soulière a été le directeur général de Retraités fédéraux pendant 13 ans. Ensuite, il est devenu membre de son conseil d'administration et, en 2015, en a assumé la présidence. Son mandat se termine en juin. Photo : Dave Chan

président. J'ai dû leur dire de ne pas toucher aux opérations, que c'était mon travail. Lorsque je suis devenu président, je ne me suis impliqué dans les opérations que si le DG le souhaitait. Et même dans ce cas, ce n'était qu'en tant que conseiller. Le DG est payé pour les opérations», précise-t-il.

Pour ce qui est des moments dont il est le plus fier durant son mandat, le

premier est d'avoir été élu président. «Et lorsque j'ai été élu par acclamation pour un second mandat, avec une longue, longue ovation, j'ai eu les larmes aux yeux. J'ai pleuré sur le podium, comme un bébé. C'était tellement touchant pour moi. Je ne sais pas si j'en suis fier, mais c'était tout un moment.»

Le deuxième est d'avoir sélectionné les DG pendant ses mandats présidentiels.

«Nous avons bien fait les choses — nous sélectionnons de bons DG.»

Et y a-t-il un troisième moment de fierté? Eh bien, il ne s'est pas encore produit, mais ce sera la fin de son mandat, car il a fixé des priorités qu'il a respectées, notamment doter l'Association d'une situation financière solide, créer des relations harmonieuses entre le conseil d'administration, les sections et le

L'excellence en défense des intérêts

Sage a parlé à plusieurs collègues et associés au sujet de leur collaboration avec Jean-Guy Soulière au cours de ses nombreuses années en tant que défenseur des aînés. Voici ce qu'ils ont dit :

Anthony Pizzino, DG de Retraités fédéraux : « Mon histoire avec Jean-Guy est très courte, mais je l'ai apprécié dès la première fois que je l'ai rencontré, et j'ai su que je pouvais travailler avec lui, car il semblait extrêmement professionnel. » C'était lors de l'entrevue de M. Pizzino en vue de son poste actuel. « Il était très engageant. Il a répondu à mes questions très directement, sans aucune hésitation. » M. Pizzino dit avoir rapidement appris que M. Soulière aime fonctionner par consensus et s'assurer que les gens ont leur mot à dire et soutiennent la décision finale du conseil. « Quand quelqu'un cherche des moyens pour que les gens travaillent ensemble, cela en dit long sur lui. C'est en partie pour lui que j'ai accepté [ce poste], sachant que je devrais rendre compte au conseil d'administration par son entremise. »

Deb Schulte, ministre des Aînés sortante : « J'ai été profondément reconnaissante du leadership dévoué,

constructif et efficace de Jean-Guy, qui s'appuie sur ses décennies de service public et de travail au sein du Conseil national des aînés et du Comité consultatif sur la pension de la fonction publique. Mon équipe et moi-même n'oublierons pas sa défense vigoureuse des aspects interreliés qui assurent une retraite saine et heureuse aux Canadiens, ni la décence et l'élégance avec lesquelles il plaidait la cause. Je lui souhaite bonne chance pour sa retraite et je suis certaine que, peu importe à quoi il consacra le prochain chapitre de sa vie, les questions relatives aux aînés ne seront jamais loin de son cœur. »

Chris Aylward, président, Alliance de la Fonction publique du Canada : « Jean-Guy a toujours amené les enjeux à la table, il a toujours défendu les employés retraités, et il l'a fait avec une grâce et un professionnalisme formidables. S'il lui arrive d'être frustré, il ne le montre pas. Il ne se permet jamais de montrer ses émotions. C'est un point que j'ai remarqué à son sujet. C'est pourquoi son message est transmis très efficacement. »

Francis Bowkett, ancien membre du conseil d'administration et ancien directeur général de l'Association : « Nous avons collaboré pendant plusieurs années. À mon avis, l'une de ses principales réalisations est la liaison efficace ou les relations qu'il a forgées et entretenues au fil des

ans. Il a maintenu l'Association en contact avec le Conseil du Trésor, le RSSFP et le RSDP. Le directeur général étant un membre *ad hoc* du conseil d'administration. Il lui fallait faire attention à la façon dont il parlait de certains enjeux et être aussi neutre que possible. Il a fait un excellent travail à cet égard. J'ai connu les deux côtés de la médaille, en tant que membre du conseil d'administration et directeur général. Il a été plus facile pour moi [de faire ce travail] parce qu'il a adopté cette position. »

Dennis Jackson, ancien président du conseil d'administration national : « [Jean-Guy a été] un président national véritablement excellent qui s'est acquitté de sa tâche avec une compétence exceptionnelle. Au cours des deux dernières années, pendant la COVID, il a dirigé l'Association de main de maître. Sa capacité à gérer l'Association et à coordonner les assemblées générales annuelles et d'autres événements à l'aide de Zoom a été exceptionnelle, surtout lorsque le bureau national était, essentiellement, fermé. Il sera difficile de remplacer Jean-Guy, mais je sais qu'il sera toujours là pour nous aider au besoin. »

Jean-Claude Bouchard, ancien président du conseil d'administration du RSSFP : « Je connais Jean-Guy depuis les années 80. Il est sociable, il a de l'empathie, et il est extrêmement dévoué à ce qu'il fait. »

personnel du bureau national et, enfin, augmenter le bassin de membres.

«Dans le domaine du bénévolat, en particulier, peu de gens atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés.»

En repensant à ces 30 années, il se souvient d'un incident amusant survenu alors qu'il était sur le point de quitter son poste de DG de l'Association. Le gouvernement l'avait approché pour être le premier président du Conseil national des aînés, qui venait d'être créé.

«On m'a approché alors que je partais en vacances à Cancún», raconte-t-il. «Je ne savais pas que c'était pour la présidence, mais j'ai dit que cela m'intéressait. Puis, j'ai reçu un appel, alors que j'étais sur une plage, à Cancún. On m'a dit : "Nous aimerions vous avoir comme président, mais d'abord, nous devons faire une vérification de sécurité." J'ai donc fait ma vérification de sécurité sur une plage de Cancún, bière à la main.»

Il en tire fierté, parce qu'on reconnaissait son travail au nom des aînés. Et il s'est acquitté de deux mandats de président.

«Cela ne prenait que deux ou trois jours par mois, mais j'ai parcouru le pays et ce fut une expérience remarquable», dit M. Soulière.

Le secret de sa réussite? Ne pas avoir essayé de tout faire pour tout le monde.

«Notre association est tellement variée en termes de membres que tout le monde veut s'impliquer dans tout», ajoute-t-il. «Nous militons dans des enjeux politiques qui concernent spécifiquement les aînés, mais sans jamais perdre de vue notre mission principale, qui est de protéger nos pensions et nos prestations. Mais il y a énormément de pression pour [d'autres enjeux]. Par exemple, les questions environnementales sont très en vue. Nous ne pouvons pas nous impliquer à ce sujet, car elles seraient trop considérables pour nous.»

Au cours de son mandat de président, M. Soulière affirme avoir réussi à maintenir la défense des intérêts de l'Association centrée sur sa mission première.

«Et cela, à mon avis, sera la clé du succès de l'organisation à l'avenir», conclut-il.

En plus de toutes ces années de bénévolat, M. Soulière a été le représentant des retraités au Comité consultatif sur la pension de la fonction publique pendant six ans et a été nommé pour représenter tous les retraités au Comité des partenaires du Régime de soins de santé de la fonction publique, dont le Conseil du Trésor et les agents négociateurs font partie. Récipiendaire d'un prix à vie de l'Association, il a reçu la Médaille du jubilé de la reine Élisabeth II. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage et a aimé son expérience de travail avec Jean-Guy Soulière.

N'OUBLIEZ PAS VOS AVANTAGES EN MATIÈRE DE DÉMÉNAGEMENT ET D'IMMOBILIER, À TITRE DE MEMBRE DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX.

- ❄ **Une récompense monétaire**
Sur vos achats et ventes de biens immobiliers lorsqu'ils sont coordonnés par le programme conclu entre Retraités fédéraux et RSG. Avec des agents immobiliers professionnels et de premier ordre à travers le pays.
- ❄ **Service de déménagement coordonné par des professionnels**
Souvent pour un total inférieur à celui du devis sur les services de déménagement, et avec des chauffeurs et des équipes de premier ordre.
- ❄ **Une vérification de facture gratuite**
Pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreur ou de surfacturation avant de payer votre facture de déménagement.

Prêt à vivre votre *meilleure vie* dans une nouvelle maison?

 **Le groupe de relogement RSG**
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

1-866-865-5504

relocationservicesgroup.com/retraitesfederaux

 PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

ÉVALUER LA JUSTICE DU FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION

Le fractionnement du revenu de pension a commencé en 2007 au Canada. Pour certains retraités célibataires, c'est un avantage injuste pour les couples mariés.

LAURA NEILSON BONIKOWSKY



En 1966, le rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité nommée par le premier ministre John Diefenbaker a affirmé que la justice devrait être le premier objectif du régime fiscal. Depuis, le système d'imposition a évolué et la justice semble être une question d'interprétation.

Rosemary Campbell et Jake Jacobson, tous les deux membres de l'Association

nationale des retraités fédéraux, interprètent différemment la justice du fractionnement du revenu de pension. M^{me} Campbell estime qu'il privilégie les hommes, parce qu'il est fondé sur le ménage traditionnel à un seul revenu dans lequel la femme était sans emploi. M. Jacobson pense que le fractionnement du revenu de pension est un avantage équitable qui reconnaît la famille comme étant une seule entité et qui, dans l'ensemble, favorise uniquement les couples en cas de disparité de leurs revenus de pension.

Le fractionnement du revenu de pension permet à une personne mariée ou en union de fait de fractionner

jusqu'à 50 % de son revenu de pension admissible avec son conjoint ayant un revenu inférieur, réduisant ainsi son revenu imposable. La portion transférée est imposée en fonction d'un taux d'imposition plus faible, en raison du revenu inférieur du conjoint ou parce que le bénéficiaire d'une pension supérieure diminue de tranche d'imposition grâce au fractionnement. Pour être admissible au fractionnement du revenu, un couple doit cohabiter au Canada à la fin de l'année. S'il n'habite pas ensemble, ce doit être en raison du travail, des études ou par nécessité médicale. Si un couple ne cohabite plus en raison d'une rupture, il ne peut pas fractionner le revenu de pension.

Le fractionnement du revenu de pension des couples mariés ou en union de fait permet à l'un des conjoints de fractionner jusqu'à 50 % de son revenu de pension admissible avec celui qui a un revenu inférieur, réduisant ainsi son revenu imposable. Certains retraités célibataires estiment que c'est injuste.

Les personnes célibataires, qui n'ont jamais été mariées, qui sont veuves ou divorcées, ne peuvent pas fractionner leur revenu de pension avec une autre personne, même si elles cohabitent avec un frère ou une sœur, par exemple, pour diminuer les coûts.

Les arguments relatifs au fractionnement du revenu de pension sont habituellement axés sur la justice ou l'équité. Constance Smith, professeure émérite en sciences économiques à l'Université de l'Alberta, dont les intérêts de recherche comprennent les pensions, observe que le raisonnement qui sous-tend le fractionnement du revenu de pension provient de notre régime progressif d'impôt sur le revenu, selon lequel les personnes à revenu élevé sont assujetties à un taux d'imposition plus élevé. Par exemple, si un conjoint a un revenu de pension de 60 000 \$ et que l'autre n'a aucun revenu, ce couple paierait davantage d'impôt qu'un couple dont les deux conjoints reçoivent chacun une pension de 30 000 \$.

M^{me} Smith signale un enjeu connexe, à savoir « si le régime fiscal devrait viser un traitement équitable entre les ménages, ou entre les personnes ». D'une certaine façon, le régime fiscal canadien se concentre sur les personnes, car nous produisons une déclaration fiscale individuelle et non familiale. Le fractionnement du revenu pourrait servir à justifier un traitement équitable entre les ménages.

L'Institut de recherche en politiques publiques soutient qu'il est injuste de permettre aux couples de personnes âgées de fractionner leur revenu de pension tout en interdisant aux autres couples de fractionner leur revenu général, par exemple pour reconnaître la contribution du conjoint parent au foyer qui s'occupe de jeunes enfants dans un ménage à revenu unique ou d'imposer de façon égale les couples gagnant deux revenus différents. Le même raisonnement d'injustice s'applique aux retraités célibataires.

Laura Tamblyn Watts, qui défend les intérêts des aînés à titre de présidente et directrice générale chez CanAge et chargée de cours à l'Université de Toronto, mentionne que les politiques gouvernementales ne tiennent pas compte de la discrimination fiscale contre les aînés célibataires, entre autres parce que les programmes de retraite sont toujours basés sur les durées de vie plus courtes d'il y a plusieurs années. La société se concentre également sur les familles et sur les couples, pas sur les aînés, et surtout pas les femmes. Et la majorité des retraités célibataires sont des femmes, en raison de leur longévité. L'équité des genres s'inscrit donc dans le débat. M^{me} Watts affirme que le fractionnement du revenu favorise les couples au détriment des personnes célibataires, et que le sexe est une considération de taille, mais l'ARC ne tient pas compte de l'inégalité entre les sexes. M^{me} Watts milite pour accroître « l'équité et procéder à une refonte du fractionnement du revenu de pension, afin d'aider à surmonter ces injustices par rapport aux célibataires ». Un crédit ou une déduction d'impôt équivalent aux économies réalisées par des conjoints mariés aiderait les retraités célibataires.

M^{me} Watts souligne qu'il revient moins cher de vivre en couple. La vie quotidienne coûte 40 % de plus à une personne seule qu'à chacun des individus qui composent un couple. Rosemary Campbell, une célibataire qui habite Ottawa, a travaillé dans la fonction publique fédérale pendant 35 ans, en grande partie pour Statistique Canada. Elle se dit d'accord avec M^{me} Watts, en décrivant les principales difficultés associées au célibat et au fait de devoir gérer seul chaque aspect de sa vie, tandis que les couples mariés peuvent répartir les tâches. Elle remet l'équité du fractionnement du revenu de pension en cause. Pour elle, il s'agit d'une « gifle sexiste [discriminatoire] pour les femmes âgées » qui favorise les hommes qui ont habituellement « des revenus et des pensions plus élevés que les femmes ».

Le revenu de pension admissible comprend :

- la portion imposable des versements d'une pension de retraite ou d'un régime de retraite;
- les versements associés au décès d'un conjoint ou, si le conjoint procédant au transfert est âgé de 65 ans et plus le 31 décembre :
 - rente et fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou fonds de revenu viager;
 - rente d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - montants admissibles d'un régime compensatoire.

Le revenu de pension non admissible comprend :

- la Sécurité de la vieillesse ou le Supplément de revenu garanti (SV ou SRG);
- le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime des rentes du Québec (RRQ);
- le revenu de pension provenant de l'extérieur du Canada et non imposable, en raison d'une convention fiscale qui permet d'effectuer une déduction;
- le revenu émanant d'un compte d'épargne-retraite individuel des États-Unis (*Individual Retirement Account* ou IRA);
- les montants d'un FERR transférés à un REER, à un autre FERR ou à une rente.

La vie quotidienne coûte 40 % de plus à une personne seule qu'à chacun des individus qui composent un couple.

Une femme célibataire paie le plein taux d'imposition sur son revenu de pension, mais un homme gagnant le même revenu, marié à une femme ayant un revenu moins élevé, peut fractionner une partie de son revenu de pension pour obtenir des avantages fiscaux, même si son revenu total dépasse celui de la femme célibataire de plusieurs milliers de dollars.

Jake Jacobson, qui a 22 ans de service comme officier dans l'Aviation royale canadienne et 12 ans de service comme

membre civil de la GRC, est un retraité habitant sur l'île de Vancouver et marié depuis plus de 40 ans. Il indique que le fractionnement du revenu de pension est un avantage fiscal plutôt qu'un allègement fiscal, qui reconnaît les contributions du parent au foyer qui élève les enfants et qui «n'a pas de revenu donnant droit à une pension pour son travail effectué en soutien au mariage». Un tel travail est très important, mais notre société ne lui accorde pas de valeur financière. Un couple marié ayant des enfants dépense davantage pour les élever pendant plusieurs années qu'une personne seule.

De plus, selon M. Jacobson, les coûts combinés d'un couple de retraités pour les soins de santé peuvent être considérablement plus élevés que ceux d'une personne célibataire, tandis que l'assurance maladie à la retraite offre souvent une couverture inférieure à celle offerte par un employeur. Puisque l'avantage fiscal du fractionnement de revenu de pension dépend des montants

de la pension de chacun des conjoints, allant de zéro à une contribution égale, le fractionnement du revenu de pension aplanit les disparités au sein des couples au cours de leur vie. Il est d'avis que «l'équité fiscale est un enjeu complexe et un objectif qui ne pourra jamais être pleinement atteint.»

Reprenant les propos de M. Jacobson, Cheryl Nichols, une vétérane célibataire qui habite en Alberta et qui a servi pendant 17 ans dans les Forces armées canadiennes, affirme qu'elle ne croit pas en une véritable équité fiscale, mais cela ne se limite pas au fractionnement du revenu de pension. Elle donne en exemple l'injustice de récupérer la SV d'une militaire, qui a servi son pays durant toute sa carrière et payé les impôts fédéraux qui contribuent à ce régime général de pension. ■

Ancienne fonctionnaire fédérale, **Laura Neilson Bonikowsky** est une rédactrice établie en Alberta.

Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

PROFITEZ DE L'AVANTAGE HEARINGLIFE

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

- GRATUITS** Dépistages auditifs gratuits*
- 25 % DE RABAIS** 25 % DE RABAIS sur les piles avec l'achat de la carte Privilège du Groupe Forget.
- 10 % DE RABAIS** 10 % DE RABAIS sur tous les accessoires et réparations.
- RABAIS** RABAIS DE 150 \$ SUR LA TROUSSE d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs.

En réponse à la COVID-19, HearingLife Canada et ses partenaires ont agi de manière responsable pour soutenir leurs clients et leur personnel. Pour en savoir plus, appelez le Groupe Forget, au 1-833-718-6585.

*Une évaluation auditive complète est offerte gratuitement aux adultes de 19 ans et plus. Les résultats de l'évaluation vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir une copie du rapport d'audiologie.
L'offre de dépistages auditifs gratuits est valide jusqu'au 31 décembre 2025.

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-833-718-6585** ou inscrivez-vous au <https://hearinglifeadvantage.ca/federal-retirees-fr>

Code promotionnel : MAG-BFNT-FEDR

100 ANNÉES DE COURAGE

Adam Houston a survécu trois ans et demi dans un camp de prisonniers de guerre japonais pendant la Seconde Guerre mondiale et a fêté son 100^e anniversaire de naissance en mai 2021.

PETER SIMPSON

Allongé sur le sol dans un camp de prisonniers de guerre japonais, alors qu'un garde surnommé «Croc doré» l'avait frappé avec un manche de pioche, lui avait donné des coups de pied et l'avait laissé se tordre par terre pendant des heures, Adam Houston ne pensait pas vivre jusqu'à 100 ans.

«Mon Dieu, non», dit M. Houston, depuis sa résidence pour retraités à Burlington, en Ontario. «Cela m'est juste revenu, une année après l'autre».

Ce passage à tabac brutal remonte à près de 80 ans, et M. Houston sourit et glousse même en se remémorant ce moment — et un siècle de moments — au cours d'une entrevue vidéo sur Zoom. Même une connexion sans-fil instable ne le déstabilise pas. Il y a longtemps que cet homme a appris à encaisser les coups de poing littéralement, sans oublier les coups de pied, les balles, les

missiles, les bombes et les maladies qui ont failli le tuer dans sa jeunesse.

Il a survécu et est retourné en Écosse, a émigré au Canada, a trouvé un emploi à Postes Canada et a été le deuxième membre de la Section de Hamilton de l'Association nationale des retraités fédéraux.

M. Houston est né le 22 mai 1921 à Selkirk, en Écosse. Commencant à travailler à l'âge de 14 ans, il a passé quatre ans dans une usine de tweed, ce qui est peut-être bien l'emploi le

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Adam Houston a été battu avec un manche de pioche par un garde surnommé Croc doré dans un camp de prisonniers de guerre japonais. Photo : Scott Gardner

plus écossais d'un Écossais. Il a fait des études sur les textiles, faisant montre de ce qu'il décrira plus tard dans son journal de guerre comme une «soif d'apprendre».

À 18 ans, il s'engage dans l'armée territoriale.

«On travaillait toute la journée et on était soldat le soir, la fin de semaine et pendant les vacances. Cela n'a pas duré très longtemps car, en septembre bien sûr, la guerre a commencé», se souvient-il, se rapprochant de l'écran de l'ordinateur pour mieux entendre les questions. «Quelques jours avant que [le premier ministre britannique Neville] Chamberlain ne déclare la guerre, j'ai été appelé à servir à plein temps, dans le King's Own Scottish Borderers.»

Ce régiment d'infanterie a fait de lui un transmetteur, responsable de l'équipement radio et des communications. Rapidement, il est envoyé en Malaisie et affecté à une unité antichar. Ils étaient à Singapour, et vivaient une belle aventure, jusqu'à ce que les choses changent.

«Quand la guerre est arrivée, elle est arrivée sans prévenir», a-t-il écrit dans son journal. «On nous a dit qu'un convoi de navires japonais avait été aperçu et que nous devons nous rendre au nord pour prendre nos positions à la frontière [thaïlandaise].»

Le 2 octobre 1942, il reçoit un message radio : «Il ne faut pas penser à épargner les troupes ou la population civile et il ne faut faire preuve d'aucune pitié pour une quelconque faiblesse, sous quelque forme que ce soit. Les commandants et les officiers supérieurs doivent diriger leurs troupes et, au besoin, [mourir] avec elles», ordonnait le général Archibald Wavell.

Malgré les fanfaronnades du général, les Japonais avaient la supériorité militaire. Au bout d'un mois, les forces britanniques et alliées avaient capitulé. M. Houston a alors reçu l'ordre discret

Adam Houston est accueilli chez lui par sa mère, Marion Houston, à Selkirk, en Écosse, en 1946.



de «préparer» sa radio, pour que l'armée japonaise en approche ne puisse l'utiliser. «Après avoir été occupé avec une paire de pinces pendant cinq minutes», a-t-il écrit dans son journal, «il est extrêmement douteux que le poste de radio puisse à nouveau fonctionner avec succès.»

Après une marche forcée, au cours de laquelle ils voient des prisonniers malaisiens massacrés par des soldats japonais, son groupe arrive au camp de Changi. Peu après, la dysenterie attaque. «J'ai été l'un des premiers malchanceux.» Après deux semaines d'hospitalisation, malgré son grand

amaigrissement et le fait qu'il se sente toujours mal, on lui signifie son congé à cause d'une pénurie de lits.

«J'ai piqué une couverture et une moustiquaire indispensables à l'hôpital, et je me suis préparé à rejoindre les gars», écrit-il, encore capable de plaisanter. «Le sergent japonais responsable parlait un peu l'anglais, qu'il avait apparemment appris au cinéma. Il était très peiné lorsque nous lui avons dit que Deanna Durbin [la star des comédies musicales du cinéma née à Winnipeg] était décédée.»

Après une autre marche forcée, les prisonniers ont été fourrés dans un

«navire de l'enfer» japonais, un vieux bateau à vapeur qui avait été réaménagé pour le transport des prisonniers. «Chaque pont de ce navire était divisé en deux, nous étions donc entassés comme sur des étagères», raconte M. Houston. Chaque espace faisait «environ 50 pouces de haut», pense-t-il, et le voyage durait deux semaines. «On avait juste assez d'espace pour s'allonger», se souvient-il. Dans son journal, il écrit : «Dans ces trous, les hommes étaient entassés comme de vieilles bottes dans un placard».

Le 14 novembre, ils atteignent Formose (Taïwan, aujourd'hui). Après une autre marche forcée en montagne, ils arrivent au camp de prisonniers de guerre de Kinkaseki, près de Taipei. Ils allaient travailler dans une mine de cuivre.

M. Houston n'était pas complètement remis de la dysenterie, mais le contremaître japonais, surnommé Croc doré en raison d'une dent en or saillante, n'en avait cure.



Adam Houston s'est enrôlé dans l'armée territoriale en Écosse en 1939 et a suivi une formation de transmetteur.

«Je ne travaillais pas assez dur, alors au repas de midi, alors que les autres retournaient au travail, il m'a empoigné et battu avec un manche de pioche. Il m'a laissé par terre et m'a donné quelques coups de pied. À la fin du quart de travail, les autres prisonniers m'ont transporté, en terrain montagneux, et ramené au camp.» Faisant pour le moins preuve d'euphémisme, il ajoute : «Ce fut assez remarquable.»

Il n'a jamais revu la mine de cuivre. Il était si malade et si faible qu'il a passé des mois dans le coma à l'hôpital et a reçu des soins médicaux jusqu'à la fin de la guerre.

Après avoir passé trois ans et demi dans des camps de prisonniers de guerre, M. Houston est revenu à Selkirk en 1946. Il a occupé plusieurs emplois, dont agent d'assurance, machiniste, organisateur du Parti libéral écossais, ainsi que dans une usine de tweed. Un jour, il a vu «une annonce dans les journaux locaux, demandant aux gens de venir en Ontario». Il a donc acheté un billet d'avion — il se souvient de la compagnie aérienne (KLM) et du prix (65 livres) — et a traversé un autre océan. C'était en 1956. Sa femme, Agnes Cockburn Dunse, et leur unique enfant, Marion Elizabeth, l'ont rejoint un an plus tard.

«Son nom de famille était Dunse, parce que son arrière-grand-père était un enfant trouvé», explique M. Houston. «On l'a trouvé sur les marches de la mairie de la ville de Dunse, alors qu'il était bébé.» Il s'empresse d'ajouter qu'Agnès «était une Écossaise tricotée serrée».

Ils se sont rencontrés en 1946 lors d'un bal costumé organisé par l'employeur de celle-ci.

«J'ai dit à cette fille : "Personne ne m'a demandé d'aller à ce bal" et elle m'a répondu : "Je trouverai quelqu'un pour t'y emmener". Et la personne qu'elle a trouvée est devenue ma femme. Après le bal, j'ai accompagné Agnès chez elle. Elle m'a dit : "Tu peux m'embrasser si tu

veux, mais ça ne veut rien dire." Cela a pourtant bien dû signifier quelque chose, car quelques années plus tard, nous étions mariés.»

À Toronto, il décroche un emploi de trieur au bureau de poste. Gravissant les échelons jusqu'au poste de superviseur, il a étudié trois ans pour obtenir un certificat de service public et trois autres années en ressources humaines, à ce qui s'appelait alors Ryerson Polytechnique. Lorsqu'il a pris sa retraite en 1981, il était «gestionnaire de ligne postale de niveau 5" à la succursale South Central, à Toronto, et est devenu vice-président de la Section de Hamilton de Retraités fédéraux.

«À l'époque, nous tentions seulement de nous établir. Nous devions nous assurer que les gens entendent un boniment pour devenir membre avant de prendre leur retraite, parce que jusqu'à l'obtention des retenues de cotisation sur les chèques de pension, il fallait faire une tournée pour percevoir les cotisations», dit-il, en riant de bon cœur.

Agnès est décédée il y a six ans, mais elle a pu l'accompagner à Taïwan en 2005 pour l'ouverture d'un «parc du souvenir» à l'emplacement de l'ancienne mine de cuivre.

«Ils ont été très gentils avec nous», se souvient-il. «C'était une très belle cérémonie. Ils ont transformé ce qui avait été un camp atroce en parc plutôt attrayant.» Il est maintenant le dernier des quatre survivants qui étaient encore en vie lors de ce retour sur les lieux.

«On s'est bien occupé de nous, et le président de Taïwan a insisté pour que les prisonniers lui parlent personnellement, alors nous avons pu le rencontrer», dit-il. «Ensuite, il a payé notre dîner au Grand Hôtel. Un geste sympathique.» ■

Peter Simpson est un rédacteur établi à Ottawa qui aime écouter les histoires des vétérans et les raconter à nouveau.

CERTAINS CADEAUX

N'ONT PAS BESOIN D'ÊTRE EMBALLÉS

Innovation

Changement

Soutien

Savoir



Vos dons à PartenaireSanté permettent de sauver des vies grâce à des investissements pour des programmes de recherche en santé, la mobilisation, les services de soutien et l'éducation. Ils nous permettent de réécrire l'histoire des Canadiens atteints de maladies chroniques et graves, leurs proches aidants et leurs familles.



Coeur + AVC

Crohn et Colite Canada

Diabète Canada

Dystrophie musculaire Canada

Fibrose kystique Canada

Fondation canadienne du foie

L'Association pulmonaire

Fondation du rein

Parkinson Canada

Société Alzheimer du Canada

Société canadienne de l'hémophilie

Société canadienne de la sclérose en plaques

Société canadienne de la SLA

Société canadienne du cancer

Société de l'arthrite

Société Huntington du Canada

iii PartenaireSanté
HealthPartners

Pour les Fêtes, offrez le plus précieux des cadeaux, la santé :
partenairesante.ca/donnez

VIEILLIR CHEZ SOI À LA PERFECTION

Dans un sondage récent, 81 % des aînés ont déclaré vouloir retarder le plus longtemps possible leur placement dans un établissement. Voici des conseils pour y parvenir.

PATRICK LANGSTON

Pour les aînés qui veulent vivre à la maison aussi longtemps que possible, il vaut la peine de commencer à aménager leur résidence pour y parvenir.



Commencez dès maintenant. Voilà la principale leçon à retenir pour vieillir chez soi en toute sécurité et confortablement, ce qui veut simplement dire rester à la maison aussi longtemps que possible.

C'est certainement ce que beaucoup d'entre nous désirent. Un sondage commandé par la Marche des dix sous plus tôt cette année a révélé que 78 % des Canadiens et 81 % des aînés souhaitent vieillir chez eux. Et les décès liés à la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée ont indéniablement renforcé notre désir de retarder le plus longtemps possible le placement en institution.

Le problème, c'est que même si nous nous préparons financièrement à prendre notre retraite, nous retardons l'aménagement de notre maison pour nous aider à y rester, parfois jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Une propriétaire de maison dont la vue baisse peut trébucher sur un tapis, se casser une hanche, aboutir à l'hôpital et, au lieu de revenir dans sa maison bien-aimée mais peu sûre, passer le reste de ses jours dans un centre de soins de longue durée.

«Nous nous sentons tous plus jeunes que nous ne le sommes et, tout en sachant bien que nous vieillissons, nous ne changeons généralement pas nos comportements avant d'être obligés de le faire», déclare Marnie Courage, chef de la direction d'Enabling Access, à Winnipeg, et ergothérapeute agréée spécialiste du vieillissement à la maison. «Si vos besoins changent, votre environnement doit changer.»

À la maison, cela touche à tout, allant d'un meilleur éclairage à une salle de bain plus accessible avec une douche de plain-pied, en passant par l'élimination des dangereux tapis de sol.

M^{me} Courage aide à déterminer les changements appropriés en effectuant une évaluation détaillée du propriétaire de la maison, dont ses difficultés cognitives et de mobilité, de son domicile et des activités qu'il y pratique. Une évaluation effectuée par son entreprise coûte généralement de 400 à 500 \$ et donne au propriétaire les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur son espace de vie.

Selon M^{me} Courage, vieillir à la maison en toute sécurité présente des avantages importants. Par exemple, les relations essentielles à la vie — les voisins, la famille proche et même les animaux de compagnie — se maintiennent, ce qui ne sera peut-être pas le cas en cas de déménagement dans une copropriété éloignée ou d'un placement dans un foyer de soins infirmiers.

M^{me} Courage souligne que l'aménagement d'une maison en vue de vieillir chez soi peut également profiter à d'autres personnes. Par exemple, le réaménagement d'une entrée pour éliminer des marches — un bon exemple de «conception à accès facile» — pourrait aussi être une aubaine pour de jeunes parents avec une poussette ou une personne handicapée d'âge moyen.



Marnie Courage, chef de la direction d'Enabling Access, à Winnipeg.

Peu importe l'aménagement, l'adaptation d'une maison pour le vieillissement chez soi commence par un examen objectif, selon Roger P. Gervais, spécialiste agréé du vieillir chez soi (SAVS) d'Ottawa. Il faut aussi reconnaître que nos maisons ne sont pas toujours nos alliées et que les décisions prises à la hâte — des rénovations à la pièce après un accident grave, par exemple — ne sont généralement pas judicieuses et peuvent être coûteuses parce qu'elles sont précipitées.

«Dès que vos capacités et vos besoins changent, votre maison devient un handicap, tant sur le plan de la santé et de la sécurité que sur le plan financier», explique M. Gervais.

En prenant dès maintenant des dispositions pour vieillir chez vous, vous pouvez formuler des plans de rénovation échelonnés. Vous pourriez d'abord rendre votre salle de bain principale accessible en y installant

une douche de plain-pied, un meuble-lavabo conçu pour utilisation en fauteuil roulant, une toilette surélevée et des barres d'appui pour la sécurité. Puis, plus tard, réorganiser la cuisine en y installant des armoires supérieures qui coulissent verticalement, un espace de dégagement plus important pour un déambulateur ou un fauteuil roulant et des couvre-sols antidérapants.

«Heureusement, certaines entreprises de rénovation réalisent de superbes conceptions (pour vieillir chez soi), dit M. Gervais. «Vous pouvez obtenir une salle de bain haut de gamme conviviale qui n'a pas une apparence institutionnelle.»

En procédant par étapes, vous pouvez aussi échelonner le coût des rénovations, selon vos besoins et votre budget.

Ces coûts dépendent de tout, de la nature du projet au type de maison et aux coûts des matériaux, qui ont connu

Conseils pour vieillir chez soi

- Pour vieillir chez soi, l'accessibilité des salles de bains est incontournable. Des barres d'appui, une douche sans bordure et des toilettes surélevées ou un siège de toilette adapté sont des investissements judicieux.
- Dans la cuisine, un four à micro-ondes à la hauteur du comptoir ou juste en dessous permet de soulever plus facilement les plats.
- Un comptoir de cuisine avec une bordure de couleur contrastante permet aux yeux vieillissants de repérer l'endroit où le comptoir se termine, ce qui réduit les risques de déversement.
- Les ouvertures des portes devraient être de 32 pouces ou plus larges, pour les déambulateurs et les fauteuils roulants.
- Débarrassez-vous des tapis de sol, qui présentent un risque de chute, car nous ne levons pas nos pieds aussi haut en vieillissant et nous ne voyons plus aussi bien. Il vaut aussi la peine d'installer un couvre-sol antireflet et antidérapant.
- Les couvre-interrupteurs sont plus visibles si leur couleur contraste avec celle du mur.
- Les escaliers doivent être bien éclairés, avec des rampes des deux côtés.
- Les zones de passage à l'intérieur, notamment autour des meubles, doivent être bien éclairées et bien dégagées.
- Il faut installer des poignées à levier sur les portes et les robinets de salle de bains.

des fluctuations colossales, parce que la pandémie a interrompu les chaînes d'approvisionnement. Par exemple, un monte-escalier pour les propriétaires de maison ayant des problèmes de mobilité et un escalier droit peut coûter entre 2 500 et 5 000 \$, tandis que la rénovation complète d'une cuisine peut facilement dépasser 50 000 \$.

Les programmes gouvernementaux peuvent aider certains aînés à assumer le coût des rénovations pour vieillir chez soi. Par exemple, le programme d'adaptation et de réparation des maisons pour aînés (SHARP, en anglais)



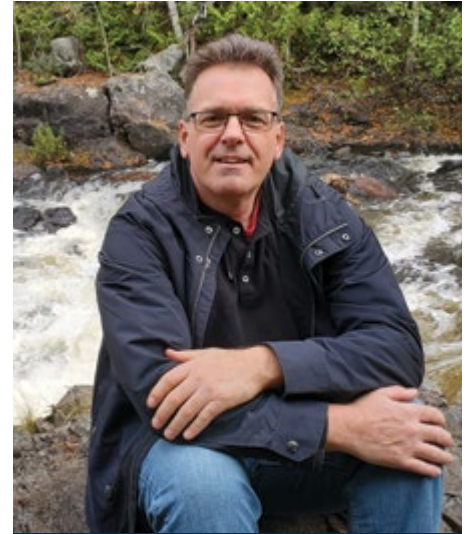
Jack Parsons, SAVS et cofondateur de K & P Contracting Ltd. de St. John's.

de l'Alberta offre un prêt à faible taux d'intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ pour les propriétaires dont le revenu annuel est de 75 000 \$ ou moins. D'autres provinces, dont la Colombie-Britannique et l'Ontario, ont des programmes de crédit d'impôt. Certaines personnes peuvent également être admissibles à des programmes d'aide pour les impôts fonciers, les soins et d'autres dépenses liées au vieillissement chez soi.

Lorsque vous dépensez de l'argent pour des rénovations en vue de vieillir chez vous, n'oubliez pas l'impact potentiel sur votre propriété, avertit Jack Parsons, SAVS et cofondateur de K & P Contracting Ltd. de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

«Si (quelque chose) coûte cinq dollars, mais que vous ne récupérez qu'un dollar en termes de valeur, eh bien, c'est un problème.»

Selon M. Parsons, les salles de bain peuvent être des plus difficiles à rénover pour le vieillir chez soi, car elles sont souvent exigües, et les manœuvres des fauteuils roulants ou des déambulateurs exigent de l'espace. Il souligne que les vieilles salles de bains équipées d'une baignoire avec douche intégrée



Roger P. Gervais, spécialiste agréé du vieillir chez soi (SAVS), établi à Ottawa.

sont particulièrement dangereuses, en raison du risque de glissade et qu'elles devraient être remplacées par une douche de plain-pied.

Lorsque vous engagez un rénovateur en vue de vieillir chez vous, vous avez besoin de quelqu'un qui a fait ses preuves dans ce domaine spécialisé. Il doit également fournir des références et présenter une preuve d'assurance de responsabilité civile. Si un ergothérapeute a fait l'évaluation, il devrait être en mesure de vous suggérer un rénovateur fiable.

M. Parsons recommande également de procéder aux mêmes démarches que vous feriez pour engager n'importe quel rénovateur. Vérifiez son dossier auprès du Bureau d'éthique commerciale. Déterminez depuis quand l'entreprise est en activité. De plus, «asseyez-vous et ayez une bonne conversation. Assurez-vous que l'entrepreneur parle de la valeur, du budget (pour que vous puissiez vous dire) "Oui, il sait de quoi il parle".» ■

Rédacteur de la région d'Ottawa, **Patrick Langston** sait que sa maison de campagne de 117 ans n'est pas propice à vieillir chez lui. Il est en train de lui apporter les rénovations nécessaires.

Ressources pour vieillir chez soi

Vous pensez à votre avenir? Planifiez dès maintenant de vieillir chez vous — Liste de vérification (gouvernement du Canada)
www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/vieillir-liste.html

Vieillir chez soi (Société canadienne d'hypothèque et de logement — SCHL)
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/industry-innovation-and-leadership/industry-expertise/accessible-adaptable-housing/aging-in-place

Vieillir chez soi de façon sécuritaire et autonome (SCHL)
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/consumers/owning-a-home/aging-in-place

Vieillir chez soi (Association canadienne des ergothérapeutes)
caot.ca/site/adv/aginginplace?language=fr_FR&

Boîte à outils Vieillir en place (Centraide Colombie-Britannique et Fondation Aga Khan Canada)
aginginplaceplan.ca/fr/

J'y crois
Je donne
C'est important

Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

LES CANADIENS QUI SE REMETTENT DES IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ONT BESOIN DE VOTRE SOUTIEN, MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS.

Nos communautés les plus vulnérables sont aux prises avec l'insécurité alimentaire, les pertes de revenus et d'emplois, l'isolement social et les maladies graves.

Par l'entremise de la CCMTGC, les retraités fédéraux peuvent soutenir PartenaireSanté, leur Centraide United Way local, ou encore des milliers d'organismes de bienfaisance enregistrés à travers le Canada pour faire une différence.

Chaque année, des retraités fédéraux unissent leurs forces pour soutenir des causes qui leur tiennent à cœur par le biais de la CCMTGC.

Ensemble, nous bâtissons des communautés plus fortes et des personnes en meilleure santé à l'échelle nationale.

VOTRE DON COMPTE

Découvrez l'impact que vous pouvez avoir autour de vous :

iii PartenaireSanté HealthPartners

20 \$ par mois

offrent à une personne vivant avec l'arthrite la possibilité de participer à un atelier sur la gestion de la douleur.

100 \$ par mois

offrent un soutien pratique et émotionnel aux femmes durant leur parcours avec le cancer du sein.



Centraide United Way

10 \$ par mois

permettent de fournir à cinq personnes itinérantes une trousse de prévention contre le froid (foulard, tuque, gants et chauffe-mains de poche).

75 \$ par mois

permettent de remettre à 20 élèves à risque les fournitures scolaires requises.

FAITES UN DON

Deux façons simples de faire votre don :



EN LIGNE
Rendez-vous à
canada.ca/ccmtgc-retraites



PAR TÉLÉPHONE
Composez le 1 877 379-6070



Centraide
United Way

iii PartenaireSanté
HealthPartners



Tout organisme
de bienfaisance
canadien enregistré

DES PROMESSES, DES PROMESSES

Quelles seront les priorités des aînés débattues à la Chambre des communes durant la présente session parlementaire? Certaines dépendent non pas des libéraux, mais des partis d'opposition.

JENNIFER CAMPBELL



Alors que le Parlement reprend ses travaux et que le premier ministre Justin Trudeau et ses députés entament leur troisième mandat, ce sont les aléas de leur position minoritaire qui détermineront vraiment les dossiers qui se retrouveront à leur ordre du jour législatif.

«Avec un gouvernement minoritaire, les promesses électorales sont moins susceptibles d'être tenues qu'avec un gouvernement majoritaire», explique Daniel Béland, directeur de l'Institut d'études canadiennes de McGill, ainsi que professeur James McGill au département de sciences politiques de l'Université McGill.

M. Béland a examiné les promesses des libéraux de 2015 pour voir si elles avaient été tenues en 2019 et a découvert qu'ils avaient respecté, en tout ou en partie, «une grande majorité de leurs promesses». Toutefois, il souligne que les gens ont tendance à se souvenir des quelques promesses qu'ils ont brisées, comme celle sur la réforme électorale. Entre 2019 et

2021, la pandémie a dominé l'ordre du jour. Comme le gouvernement était minoritaire, il a tenu moins de promesses au cours de ces deux années.

M. Béland ajoute que les libéraux se sont montrés proactifs sur les dossiers concernant les aînés, notamment en annulant le projet d'augmenter l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV). Le gouvernement a également bonifié le Régime de pensions du Canada (RPC), comme décrit dans sa plateforme, mais avec des lacunes et des failles jusqu'à présent.

Parmi les enjeux de la campagne de défense des intérêts de Retraités fédéraux durant l'élection, à savoir les soins de longue durée, les questions relatives aux vétérans, les pensions et

l'assurance-médicaments, cette dernière est la plus négligée du groupe, car elle n'est mentionnée qu'à deux reprises dans la plateforme.

Selon M. Béland, «l'assurance-médicaments est le parent pauvre ici, ou l'enfant négligé».

Pour les libéraux, les relations intergouvernementales avec les provinces présentent une autre difficulté, car elles jouent un rôle dans plusieurs de ces enjeux politiques. La tâche ne revient pas seulement à la Chambre des communes. La façon dont ce gouvernement travaillera avec ses partenaires provinciaux sur ces enjeux rend aussi les relations intergouvernementales des plus importantes.

Justin Trudeau semble pressé de respecter certaines de ses promesses électorales, sachant qu'il dispose d'un gouvernement minoritaire dont le maintien au pouvoir n'est probablement sûr que pour 18 mois. Photo : LA PRESSE CANADIENNE/Paul Chiasson

Soins de longue durée

La pandémie a indéniablement fait des soins de longue durée un enjeu qu'aucun Canadien, et donc aucun politicien, ne peut ou ne veut plus ignorer. Mais où s'inscrit-il dans l'ordre du jour général?

Susan Braedley, professeure agrégée de travail social à l'Université Carleton, affirme que les normes nationales en matière de soins de longue durée s'en viennent.

«Nous savons que c'est en cours, mais c'est un travail très difficile et controversé, avec beaucoup de tensions, car on tente de résoudre les problèmes de sécurité des soins de santé entraînés par la COVID et d'offrir des milieux chaleureux et accueillants pour y vivre et y travailler», dit M^{me} Braedley. «C'est la résolution de ces tensions qui est en cours [actuellement], mais je suis convaincue que des normes nationales seront élaborées par le gouvernement fédéral et j'espère qu'il y en aura de bonnes.»

M^{me} Braedley indique que plusieurs groupes d'experts travaillent sur ce dossier et qu'elle a vu des ébauches de certaines des recommandations.

«Ils semblent travailler rapidement», dit-elle. «Je ne saurais dire quand [nous les aurons], mais je sais que le travail est bien avancé et qu'il se poursuit avec

une certaine urgence. Ce que j'ai vu m'a encouragée. J'ai passé des centaines de journées dans des centres de soins de longue durée au Canada, en Europe et aux États-Unis et j'ai travaillé avec une grande équipe internationale. Nous avons eu beaucoup de temps pour comparer et réfléchir au contenu de ces normes.»

M^{me} Braedley cite la série de livrets du Centre canadien de politiques alternatives sur les «pratiques prometteuses» en matière de soins de longue durée, à laquelle elle a travaillé. La plupart des idées présentées dans ces livrets sont de compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral pourrait élaborer une loi sur les soins de longue durée. Elle estime qu'une telle loi serait logique au niveau fédéral en tant que garantie, et que les normes nationales pourraient y être intégrées, pour s'assurer qu'une norme décente de soins de longue durée est fournie à la population du pays.

Retraités fédéraux a revendiqué des normes «exécutoires», mais M^{me} Bradley indique que les normes exécutoires dont disposaient les provinces n'ont pas résolu grand-chose.

«Je n'entends pas dire [qu'une loi sur les soins de longue durée] va se concrétiser, mais on en a parlé», dit-elle.

En ce qui concerne les soins à domicile, les libéraux ont dit vouloir aider les aînés à vieillir chez eux.

«Ils veulent doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, pour qu'il soit plus facile de rester à la maison», dit M. Béland. Bien entendu, pour en bénéficier, il faut être propriétaire d'une maison et avoir les moyens de faire des rénovations considérables. «Ils ont également commencé à discuter d'une prestation de vieillissement à domicile. On parle d'études, de l'élaboration d'une loi sur les soins de longue durée, de l'élaboration d'une prestation de vieillissement à domicile, mais là encore, c'est un peu vague.»

L'un des problèmes que posent les engagements financiers des libéraux en matière de soins à domicile, toutefois, consiste à déterminer le niveau de reddition des comptes de la façon dont cet argent sera dépensé lorsqu'il sera versé aux provinces.

Pensions

La SV a été augmentée pour les aînés de 75 ans et plus dans les semaines précédant le déclenchement des élections, avec un paiement unique de 500 \$ pour ceux-ci le 30 juin 2022. En juillet 2022, la pension de la SV augmentera de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus. Les libéraux ont également rétabli l'âge d'admissibilité à la SV et au Supplément de revenu garanti (SRG) de 67 à 65 ans et ont augmenté le SRG de 10 % pour les aînés.

Lorsque les libéraux ont annoncé que l'augmentation de la SV viserait les aînés de 75 ans et plus, les partis d'opposition se sont plaints qu'ils créaient deux catégories d'aînés. Résultat? Les aînés obtiendront maintenant une augmentation du SRG de 500 \$ pour les célibataires et de 750 \$ pour les couples, à partir de 65 ans. Retraités fédéraux appuyait aussi cette position. Les libéraux ont également promis



Photo : Patty Hajdu/Twitter

La ministre de la Santé sortante Patty Hajdu échange un coup de coude avec une travailleuse de la santé pendant la pandémie. M^{me} Hajdu est maintenant ministre des Services aux Autochtones, alors que Jean-Yves Duclos est le nouveau ministre de la Santé.

d'augmenter de 25 % la prestation de survivant du RPC et de transformer le crédit pour les aidants naturels en prestation remboursable et non imposable. Ceux-ci peuvent donc recevoir jusqu'à 1250 \$ par année.

«Nous verrons si le Bloc peut faire pression sur les libéraux pour qu'ils étendent l'augmentation permanente de la SV aux aînés de 65 ans et plus», dit M. Béland.

Michael Smart, professeur de sciences économiques à l'Université de Toronto, estime que le remboursement de la dette ne nuira pas aux pensions fédérales.

«Il est naturel que les gens s'inquiètent, mais nous n'avons pas à nous inquiéter de la dette», lance-t-il. «Le gouvernement a fait ce qu'il fallait pour protéger les travailleurs et nous sommes entrés dans la pandémie avec un très bon bilan fédéral. Nous allons en sortir avec beaucoup plus de dettes sur ce bilan, mais les finances fédérales demeurent dans une position viable.»

Si certains disent que les retraités fédéraux n'auraient pas à s'inquiéter de leurs pensions d'un point de vue économique, il faut aussi tenir compte des perspectives idéologiques et politiques. La rémunération, les pensions et les avantages sociaux du secteur public fédéral sont la cible des adversaires des déficits qui réclament régulièrement le plus petit dénominateur commun pour tous les Canadiens, surtout pour les pensions et la sécurité de la retraite. Comme la dette pourrait être économiquement viable, la véritable question est de savoir si les dépenses gouvernementales en matière de rémunération sont politiquement viables.

Assurance-médicaments

Après la publication du rapport Hoskins, un régime national d'assurance-médicaments a bénéficié d'un certain élan, mais la pandémie a rapidement pris

le dessus comme priorité en matière de santé.

Lorsque *Maclean's* a posé la question à M. Trudeau pendant la campagne électorale, il a répondu : «Nous sommes toujours résolus à mettre en place un régime d'assurance-médicaments national et universel [mais] au cours de la dernière année et demie, alors que nous nous penchions sur divers défis et priorités, la pandémie a fini par prendre beaucoup de temps et d'espace.»

Marc-André Gagnon, professeur agrégé de politique publique à l'Université Carleton et spécialiste du domaine, estime que les libéraux peuvent aussi en rester là et prétendre avoir fait leur part. En fait, ils ont présenté une proposition aux provinces, mais seule l'Île-du-Prince-Édouard s'est montrée intéressée. Les autres provinces, dit-il, se sont plaintes de l'empiètement du gouvernement fédéral sur leurs compétences. Le gouvernement fédéral a également déclaré qu'il ne forcerait pas les provinces à y participer.

«Ce qu'il offre est très intéressant [en ce sens qu'il s'agit] des recommandations du rapport Hoskins — une couverture universelle des médicaments pour tous les Canadiens», enchaîne M. Gagnon.

«Le problème, c'est que lorsque la proposition a été présentée, nous pensions que des sommes importantes s'y attacheraient», dit-il. «Mais la proposition est sur la table, il n'y a pas de fonds concrets pour soutenir ce régime et personne ne le défend [au niveau provincial].»

Enjeux liés aux vétérans

La plateforme libérale en avait long à dire sur les vétérans en matière de logement et d'itinérance, signale M. Béland.

«La pandémie augmente l'importance de ces problèmes. Une motion pour mettre fin à l'itinérance des vétérans

d'ici 2025 a été adoptée il y a quelque temps, mais cela nécessitera beaucoup d'investissements.»

Parmi les autres problèmes mentionnés dans la plateforme figurent les stratégies d'emploi pour les vétérans et la réduction des temps d'attente.

«La plateforme parle beaucoup des vétérans, mais seront-ils une priorité dans le processus législatif? C'est là une autre question», précise M. Béland. «Cela dépendra non seulement des libéraux, mais aussi des partis d'opposition.»

Maya Eichler, professeure agrégée d'études politiques, d'études canadiennes et d'études sur les femmes à l'Université Mount Saint Vincent, convient que l'itinérance est l'un des enjeux préoccupants au sujet des vétérans.

L'itinérance, explique-t-elle, va de pair avec le traumatisme sexuel militaire et le manque de soutien familial pour les femmes, car beaucoup sont célibataires ou vivent dans des familles où les deux conjoints sont en service. Elles ont donc souvent moins de soutien familial que leurs pairs masculins.



La plateforme libérale parlait de la création d'un institut national sur la santé des femmes, qui devrait être étendu aux femmes vétérans maintenant, dit Maya Eichler.

« Je pense qu'il faut y prêter attention », dit M^{me} Eichler. « Les femmes sont le sous-groupe des vétérans sans abri qui connaît la croissance la plus rapide. »

M^{me} Eichler mentionne que les libéraux ont promis une stratégie nationale d'emploi pour les vétérans, une autre mesure positive, car les vétérans subissent une baisse de revenu plus marquée après avoir quitté les Forces. Toutefois, ces programmes sont souvent créés en fonction de l'image d'un vétéran habituellement masculin.

La promesse libérale de réduire les temps d'attente comporte également des inégalités qui n'ont pas été résolues, selon M^{me} Eichler. « Mais ces dossiers sont plus complexes et plus compliqués à arbitrer », dit-elle. « Ils ne sont pas typiques et les arbitres ne sont pas aussi bien formés. Cela s'améliore en partie [par rapport au] traumatisme sexuel militaire. »

Et, en plus de la Commission d'enquête Arbour sur l'inconduite sexuelle militaire, on s'attendait à ce qu'un programme de soutien par les pairs entièrement bilingue et financé à l'échelle nationale soit en place.

Enfin, la plateforme parlait de créer un institut national sur la santé des femmes, pour répondre aux besoins cliniques, professionnels et de déploiement.

« L'un des volets sera la santé des femmes militaires, ce qui aura beaucoup d'impact, mais il faudrait maintenant l'étendre aux vétérans », dit-elle. « Historiquement, nous n'avons pas fait assez de recherches sur la santé des femmes vétérans. Ce projet m'avait beaucoup enthousiasmée. »

Environnement

L'environnement préoccupe de plus en plus les Canadiens et, comme Sage l'a constaté pendant la campagne électorale, c'est un enjeu important pour les retraités fédéraux. Caroline Brouillette,

analyste des politiques du Réseau Action Climat Canada, signale que, selon un récent sondage Polaris, 66 % des Canadiens souhaiteraient que le gouvernement mette en œuvre les promesses de politiques climatiques décrites dans la plateforme libérale, voire des mesures plus strictes.

La directrice générale de Clean Energy Canada, Merran Smith, rappelle que les libéraux ont pris trois grands engagements politiques pendant l'élection. Le premier était de réduire les émissions des véhicules, avec un mandat ou une norme zéro émission. Le plan prévoit que 50 % de toutes les ventes de véhicules seront sans émissions d'ici 2030 et que ce chiffre passera à 100 % en 2035.

Le deuxième consiste à plafonner les émissions de pétrole et de gaz en fixant des objectifs quinquennaux à partir de 2025, avec des jalons tous les cinq ans. Le troisième est de créer un réseau électrique à zéro émission d'ici 2025.

Selon M^{me} Smith, le transport est responsable de 25 % des émissions du Canada et les véhicules de particuliers en représentent la moitié. Le mandat de transport à zéro émission est donc un outil très important.

Le secteur pétrolier et gazier est également responsable de 25 % des émissions du Canada.

« C'est pourquoi il était essentiel de réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier, de les plafonner à leur niveau actuel et de réglementer ensuite leur réduction », explique M^{me} Smith. « Nous les avons tous entendus promettre d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ce qui devrait correspondre à ce qu'ils prévoyaient de faire de toute façon. Mais nous constatons souvent des retards et les émissions du Canada n'ont pas diminué. À l'échelle mondiale, le Canada fait partie du palmarès des 10 plus importants émetteurs et nous sommes presque au premier rang en termes d'émissions par habitant. »

Bien entendu, cette mesure ne sera pas populaire en Alberta, ce qui nécessitera à nouveau de sérieuses négociations entre les gouvernements fédéral et albertains.

Les libéraux se sont également engagés à éliminer les subventions aux combustibles fossiles.

En ce qui concerne la promesse d'un réseau électrique à zéro émission d'ici 2035, M^{me} Smith rappelle que celui du Canada est déjà à 85 % sans émission.

« C'est une possibilité énorme, car si nous passons à l'électrification des transports, du chauffage et de la climatisation de nos maisons, nous aurons besoin de deux à trois fois plus d'électricité au Canada dont nous disposons actuellement. »

M^{me} Smith pense que ces trois politiques devraient se concrétiser au cours de la présente session parlementaire. Les libéraux, les néo-démocrates et les conservateurs se sont engagés à aller de l'avant en ce qui concerne les véhicules à zéro émission, et s'entendent pour utiliser davantage le réseau électrique propre du Canada. Et, en matière de plafond sur le pétrole et le gaz, les libéraux devraient pouvoir compter sur le NPD et le Parti vert.

« L'économie mondiale se dirige vers une économie alimentée par l'énergie propre », dit-elle. « Cent trente-six pays représentant 70 % du PIB mondial se sont engagés à être carboneutres d'ici 2050 et cela signifie qu'ils vont chercher de l'énergie propre, de l'hydrogène vert et des biens à faible teneur en carbone. Le Canada sera désavantagé sur le plan économique si nous n'agissons pas rapidement. » ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage. Elle a interviewé la chef sortante du Parti vert, Annamie Paul, lors de la couverture de Retraités fédéraux sur l'élection.

LES NOMBREUX AVANTAGES DES VOYAGES GUIDÉS

En optant pour un voyage guidé, les voyageurs s'épargnent les tracas de la réservation d'hôtels, du transport et même de trouver des restaurants.

La planification d'un voyage semble parfois décourageante. Qui a envie de s'embourber dans la logistique de l'organisation du transport, de l'hébergement, des repas et des attractions touristiques? Il est bien plus agréable de vous concentrer sur les beaux moments qui vous attendent, les attractions que vous verrez, les mets que vous dégusterez et les cultures que vous découvrirez. Comment éviter le travail de l'organisation d'un voyage et passer directement aux moments les plus intéressants? Les visites guidées sont le meilleur moyen, et haut la main.

Avec les visites guidées, l'organisation et le déroulement de votre voyage deviennent des moments de liberté sans aucun souci. Ne prévoyez qu'une seule tâche, celle de vous amuser. L'idéal consiste à faire appel à un voyageur de visites guidées, qui s'occupera du transport et de la logistique pendant votre circuit. Vous serez conduit d'un endroit à l'autre, le plus souvent en

autobus. Vous pouvez ainsi admirer les paysages et les sites de votre siège, pendant que votre autobus vous conduit à votre prochain hôtel. Comme vos réservations sont déjà faites, vous n'avez aussi aucun souci à vous faire en matière d'hébergement.

Les lieux que vous visiterez et la façon dont vous vous y rendez sont déjà pris en charge. La plupart des voyageurs vous amèneront même de chez vous à l'aéroport et vice-versa. Vous n'aurez pas à vous préoccuper de la circulation, ni à vous orienter à l'aéroport. Vous éviterez aussi de payer des frais de stationnement considérables.

Un voyage guidé ne se résume pas à des itinéraires en autobus et à des séjours à l'hôtel planifiés pour vous. Votre hébergement est réservé, souvent dans des hôtels situés dans un centre-ville, ce qui vous donne accès à ce secteur animé des villes. Si ces hôtels sont situés en périphérie, c'est généralement à cause de paysages spectaculaires ou d'attractions qui rehaussent l'expérience des voyageurs.

Nous voyageons tout autant avec nos papilles gustatives qu'avec nos yeux. C'est pourquoi les visites guidées tentent souvent d'offrir de délicieux repas, ainsi que des expériences culinaires conçues pour ravir votre palais. Le tout, compris dans des circuits minutieusement planifiés par des spécialistes du secteur. Et les meilleurs itinéraires de visites guidées conjuguent à la perfection les attractions incontournables, les expériences culturelles et le temps libre.

Avec une visite guidée, vous pouvez aller partout dans le monde, des savanes de l'Afrique, où vous pouvez voir certains des animaux les plus exotiques de la planète, à la vaste tapisserie artistique et architecturale de l'Europe, résultat de milliers d'années d'une riche histoire. Vous pouvez même vous rendre à la dernière frontière de la planète, l'Antarctique. Grâce à la possibilité de voyager sur les sept continents et à des itinéraires portant sur différents pays ou thèmes, chacun peut trouver une visite guidée qui lui convient.

Souvent, lors d'une visite guidée, vous disposez de ressources pendant le voyage, mais aussi à la maison. Votre accompagnateur sera une mine de connaissances, capable d'attirer votre attention sur les aspects les plus intéressants de votre destination que vous n'auriez peut-être pas remarqués vous-même. Vous pourrez vous adresser à lui lors des temps morts prévus, car il connaît parfaitement sa destination. Il peut suggérer des restaurants, recommander des musées, et bien plus encore. Chez vous, vous devriez également pouvoir compter sur les

Dans la réserve nationale du Masai Mara au Kenya, vous pourrez observer des zèbres et des gnous, illustrés ici, ainsi que des girafes, des lions et des éléphants en milieu sauvage.

Photo: iKeyats



ressources du voyageur et son service clientèle devrait vous soutenir même pendant votre voyage.

Les voyages guidés sont également parfaits pour les voyageurs en solo. Ce qui peut sembler être un voyage intimidant dans un endroit que vous ne connaissez pas devient soudainement moins intimidant lorsque vous êtes entouré de personnes-ressources amicales dès le départ. Il n'y a pas de meilleur moyen de nouer de nouvelles amitiés durables qu'en faisant partie d'un groupe de personnes qui aiment toutes voyager et découvrir une nouvelle destination ensemble. De plus, vous bénéficierez de la sécurité d'un groupe et d'un itinéraire planifié, ce qui vous permettra de voyager avec audace aux quatre coins du monde sans y réfléchir à deux fois.

Les avantages d'une expérience de voyage guidée sont innombrables, mais ils contribuent tous à faire de votre séjour dans votre destination

le meilleur moment possible. Votre logistique est prise en charge, votre transport et votre hébergement sont réservés, votre itinéraire est préparé pour que vous puissiez visiter tous les sites incontournables, sans oublier les attractions cachées que vous pourriez manquer autrement. Vous êtes entouré d'un groupe de voyageurs qui ne demandent qu'à devenir des amis, vous avez un accompagnateur à vos côtés et une équipe de spécialistes du service clientèle à votre portée. Il est peut-être temps d'envisager un circuit guidé pour votre prochain voyage.

Bien sûr, les voyages de nos jours s'accompagnent d'une certaine anxiété en raison de la présence continue du virus de la COVID-19. De nombreuses voyageuses offrant des voyages guidés ont mis en place des plans qui vous protègent financièrement si vous devez annuler ou reporter votre voyage. Les voyageurs remplissent un formulaire de déclaration de bien-être avant de se joindre à leur circuit et les

Photo : Daniel Casé



Faire appel à un guide pour découvrir des lieux inconnus en vaut la peine. Ici, un groupe de touristes guidés visite Pétra, en Jordanie.

vois comportent des agents de bord masqués, des surfaces entièrement aseptisées et la distanciation physique. ■

Article présenté par Collette, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Pour plus de renseignements sur votre prochaine escapade, allez à collette.com/nafr-fr.

laissez-vous guider par collette

ÉCONOMISEZ 100 \$ PAR PERSONNE (PP)*

lorsque vous mentionnez être membre de l'Association nationale des retraités fédéraux lorsque vous réservez

Appelez Collette au 866.413.3762 ou communiquez avec votre voyageur local. Mentionnez que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux. Utilisez aussi le code **FRSAVE**, pour économiser jusqu'à 500 \$ pp* sur des aubaines saisonnières.

Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez www.collette.com/nafr-fr. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, rég. no 3 206 405; C-B, rég. no 23.337.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ COLLETTE.COM/NAFR-FR



Pourquoi voyager en circuit guidé avec Collette? Avec plus de 160 circuits, quatre styles de voyage différents et la toute nouvelle expérience Explorations, vous pouvez choisir votre façon idéale de voyager. Votre logistique est prise en charge, vous séjournerez dans des hôtels 4 étoiles et plus, de nombreux repas sont inclus et votre itinéraire de voyage est planifié à la perfection.

Nous sommes à la recherche de membres pour le conseil d'administration national



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.

Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation, un poste au sein du conseil d'administration national de l'Association constitue une possibilité extraordinaire. Le conseil d'administration national est le fer de lance des démarches de défense des intérêts de l'organisation, notamment la sécurité de la retraite, une stratégie nationale pour les aîné-e-s; les enjeux liés aux vétérans et l'assurance-médicaments. Les membres du conseil représentent activement l'organisation et participent pleinement à la réalisation de sa mission.

L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les conjoint-e-s des membres peuvent également présenter une candidature.

Compétences nécessaires au poste

- Fortes aptitudes au travail en équipe
- Habileté à apprendre et à s'adapter
- Concepts de planification stratégique
- Principes de gestion financière



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Si la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et les politiques en matière de soins de santé pour les aînés canadiens vous passionnent, contactez-nous.

Pour en savoir plus, communiquez avec elections@retraitesfederaux.ca pour contacter le Comité des candidatures.

Vos tâches

Les membres du conseil doivent mettre en pratique une saine gouvernance et connaître les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Voici vos fonctions :

- Assister en personne à cinq réunions du conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions Web supplémentaires qui s'avèrent nécessaires
- Vous préparer aux réunions pour participer aux discussions de manière positive
- Siéger à un ou plusieurs comités du conseil et participer activement à ses ou à leurs travaux
- Superviser les finances de l'Association et aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires
- Représenter l'Association au besoin et appuyer ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques

Présentation d'une candidature

En 2022, il faudra élire des personnes à cinq postes d'un mandat de trois ans : président-e, ainsi qu'administrateur-trice-s des districts de la Colombie-Britannique et du Yukon; de l'Ontario; du Québec et de l'Atlantique. L'appel de mise en candidature est en cours.

Si vous souhaitez vous joindre au conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens-ne-s, ou avoir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca.

Le processus de mise en candidature prend fin en mars 2022.

VOUS SONGEZ À VOYAGER À NOUVEAU?

Lisez ces conseils avant votre départ.

La neige vous fait probablement rêver d'endroits plus verts et plus chauds. La pandémie a limité les voyages, mais les touristes hivernants commencent à planifier, car les choses reviennent lentement à la normale.

Mais comment voyager de la manière la plus sécuritaire qui soit? Pour vous aider à planifier, voici des réponses à des questions courantes.

Q : Est-il sécuritaire de voyager par avion durant une pandémie?

R : La pandémie va probablement durer un certain temps. Mais vous pouvez vous rendre en toute sécurité à cette escapade tant attendue, en prenant des précautions.

Dans un avion, l'air est généralement bien filtré. De nombreuses compagnies aériennes utilisent des filtres HEPA qui peuvent éliminer plus de 99 % de la poussière, du pollen, de la moisissure, des bactéries et d'autres particules en suspension dans l'air d'au moins 0,3 micron.

Gardez autant de distance que possible entre vous et les autres voyageurs dans l'avion et à l'aéroport, portez toujours un masque et lavez-vous les mains avec du savon, des lingettes ou du liquide désinfectant, plusieurs fois l'heure.

Songez à choisir une destination avec un temps de vol plus court et, dans la mesure du possible, optez pour des vols directs pour réduire votre risque d'exposition. Si vous redoutez toujours de prendre l'avion, envisagez plutôt un

voyage en voiture, mais en suivant les mêmes protocoles de sécurité dans des endroits publics comme des stations-service et des hôtels.

Q : Quelles questions devrais-je poser avant de partir?

R : Même si la pandémie nous vaut de l'incertitude, faites des recherches pour comprendre ce qui se passe à votre destination dans les semaines précédant votre départ. Renseignez-vous sur les taux d'infection, les précautions à prendre, les restrictions visant les voyages, les exigences d'entrée et les règles de quarantaine en place. Vérifiez aussi si vous aurez un bon accès aux soins de santé et les coûts qui s'y rattachent.

Consultez régulièrement le site Web du gouvernement fédéral sur les voyages et le tourisme (voyage.gc.ca/) pour obtenir des renseignements à jour, notamment les exigences à respecter à votre retour.

Vous aurez peut-être à prolonger votre séjour, alors assurez-vous d'avoir un plan de rechange. Et n'oubliez pas de vous inscrire au registre «Inscription des Canadiens à l'étranger».

Q : Que faut-il vérifier pour l'assurance voyage?

R : Avant de partir, consultez votre fournisseur pour déterminer les dispositions de votre assurance et si vous êtes couvert pour les frais médicaux liés à la COVID-19, ainsi que les autres dépenses en cas d'urgence et d'interruption de voyage. Demandez également si votre assurance couvre l'ensemble de votre voyage, ainsi que les séjours prolongés à l'extérieur du Canada, et les coûts associés à la quarantaine, si vous contractez la COVID-19.

Grâce à l'assurance voyage MEDOC^{MD} de Johnson, les voyageurs savent que les prestations d'assurance pour frais médicaux d'urgence continueront de couvrir les urgences admissibles liées à la COVID-19, même si un avis aux voyageurs canadiens sur la COVID-19 est en vigueur. Gardez à l'esprit que les indemnités d'annulation, d'interruption et de retard de voyage**, qui sont offertes comme avant, ne s'appliqueront toujours pas si une demande de règlement est directement ou indirectement liée à la COVID-19. Cette exclusion s'applique, que des avis aux voyageurs soient en vigueur au sujet de la COVID-19 ou non. ■

***La garantie en cas d'annulation de voyage débute le jour de la réservation de votre voyage, à condition que votre assurance soit en vigueur. Si un voyage est réservé avant l'entrée en vigueur de l'assurance annulation de voyage, la garantie pour ce voyage commence le jour où la prime d'assurance est payée et la police est émise. Les prestations de l'assurance annulation de voyage, interruption et retard ne s'appliquent qu'aux dispositions de voyage prises avant le départ.*

Article de Johnson Assurance. Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. («JA»), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JA. L'assurance voyage MEDOC^{MD} est souscrite par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la «RSA») et administrée par JA. Une garantie valide du Régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). La RSA et JA sont des filiales apparentées. Pour plus de renseignements sur JA, consultez www.johnson.ca (pour les résidents du Québec, www.johnson.ca/quebec).

Nul énoncé du présent article ne modifie les modalités d'une quelconque police d'assurance. Lisez votre contrat d'assurance pour obtenir la description complète de la garantie, et communiquez avec votre fournisseur d'assurance ou votre intermédiaire pour obtenir les détails de la garantie et du contrat.

© 2021 Johnson inc., membre d'Intact Corporation financière.



VOTRE SECTION EN BREF



Anthony Pizzino

Les employés de l'Association adhèrent aux CAAT

Les employés de l'Association nationale des retraités fédéraux peuvent bénéficier d'un régime de retraite à prestations déterminées, car le président Jean-Guy Soulière et le DG Anthony Pizzino ont signé une entente avec les Colleges of Applied Arts and Technology (CAAT) en vigueur depuis fin octobre.

«Il est particulièrement indiqué que les employés de l'Association nationale des retraités fédéraux, qui travaillent avec une grande diligence pour protéger les régimes de retraite à prestations déterminées de tous nos membres, bénéficient eux-mêmes de la sécurité à vie d'un tel régime», déclare M. Soulière.

L'idée d'adhérer aux CAAT vient de l'ancien DG Simon Coakeley, qui a quitté l'Association en février 2021. Lorsque M. Pizzino a pris les rênes, son équipe et lui se sont empressés de concrétiser le plan de M. Coakeley.

«Nos employés sont ravis d'adhérer au régime DBplus (des CAAT) et de bénéficier de la sécurité d'un régime de retraite aussi bien géré. C'est

certainement une contribution de mon prédécesseur que je suis des plus heureux de réaliser au nom de notre personnel méritant», précise M. Pizzino.

Auparavant, les employés bénéficiaient d'un régime de retraite à cotisations définies auquel l'Association versait des contributions équivalentes. DBplus offre aux employés et aux employeurs une solution à faible risque et à coût fixe qui offre une pension à vie assurée à leurs employés.

DBplus a été lancé pour la première fois en 2019, pour répondre au besoin croissant d'employeurs de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité au Canada d'offrir un régime de retraite souple et simple d'une bonne valeur à leurs employés. Les CAAT ont lancé leur régime DBplus de conception primée avec l'objectif d'offrir aux employeurs canadiens tous les avantages d'un régime de retraite à prestations déterminées, mais aucun des engagements, des risques ou des coûts administratifs associés à la gestion de leur propre régime.

Courriel de la fonction publique sur la rémunération

Abonnez-vous au système de notification par courriel de la rémunération de la fonction publique (Pension et avantages sociaux canada.ca), pour recevoir des renseignements généraux importants sur vos régimes de pension et d'avantages sociaux de la fonction publique, dont des changements de taux de cotisation qui pourraient vous toucher.

Cette plateforme de courriel ne sera jamais utilisée pour communiquer des renseignements personnels concernant votre pension et vos avantages

sociaux de la fonction publique et ne remplacera aucune méthode de communication existante.

Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre de l'Association, envoyez-nous un courriel à service@retraitesfederaux.ca. Notre équipe des services aux membres sera heureuse de vous aider.

Réclamations pour les dommages causés par Phénix

À partir de décembre 2021, les anciens employés représentés par l'Alliance de la Fonction publique du Canada pourront réclamer une indemnisation des dommages généraux causés par Phénix. Pour en savoir plus, visitez le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor, à <https://bit.ly/30ZIMAH>.

Pas d'augmentation des cotisations en 2022

C'est avec plaisir que l'Association annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des cotisations en 2022. Soyez assurés que Retraités fédéraux continuera à se battre pour protéger vos pensions et vos prestations, et à influencer les politiques gouvernementales sur la santé et la sécurité des Canadiens.

Cotisations en 2022

	Année	Mois
Individuelles	51,36 \$	4,28 \$
Doubles	66,60 \$	5,55 \$

Fonds du Souvenir

Le Fonds du Souvenir est un organisme national sans but lucratif qui s'engage à ce qu'aucun vétéran ne soit privé



de funérailles, d'inhumation et de pierres tombales militaires dignes. À ce jour, plus de 160 000 vétérans de partout au Canada ont reçu de l'aide de l'organisme, dont plus de 22 000 qui ont trouvé dernière demeure au Champ d'honneur national, un cimetière militaire national dont il est propriétaire et qu'il gère à Pointe-Claire, au Québec. Pour en savoir plus sur le Fonds du Souvenir ou faire un don, visitez www.lastpostfund.ca/fr/accueil ou composez le 1-800-465-7113.



Leaders recherchés pour le conseil

L'Association nationale des retraités fédéraux est dirigée par un conseil d'administration dynamique de 14 fonctionnaires fédéraux retraités de tous les niveaux de gouvernement, de la GRC et des Forces armées canadiennes. Provenant de toutes les régions du pays, chacun est rattaché à une section régionale.

Le conseil se consacre à la mission de l'Association : améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens. Comme nous sommes le principal porte-parole des retraités fédéraux et des vétérans, le calibre de nos administrateurs est essentiel pour maintenir notre crédibilité et notre voix. Si vous avez la passion de diriger une organisation de près de 170 000 membres et dotée de 79 sections d'un océan à l'autre, un siège au conseil de l'Association constitue une possibilité extraordinaire.

En 2022, cinq postes d'un mandat de trois ans au conseil d'administration devront être comblés : celui de président, ainsi que les postes d'administrateurs pour la C.-B. et le Yukon; l'Ontario; le Québec et l'Atlantique.

Si vous souhaitez faire partie du conseil et défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, à elections@retraitesfederaux.ca, ou visitez retraitesfederaux.ca. Les candidatures sont acceptées jusqu'en mars 2022.

Taux d'indexation des pensions pour 2022

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'augmentation de l'indexation des

pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la GRC et des juges de nomination fédérale, sera de 2,4 %. Retraités fédéraux a joué un rôle déterminant dans l'établissement de l'indexation des pensions en 1970. Pour plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section « Nouvelles et opinions », à retraitesfederaux.ca.

Gagnante d'une bourse d'études de Johnson



Félicitations à Eden Graves, lauréate d'une bourse d'études de 1 000 \$, offerte par Johnson Assurance. Cette étudiante à l'Université de Guelph était admissible à la bourse parce que ses grands-parents — Patricia et Fred Pincock — sont membres de Retraités fédéraux.

Johnson Assurance accepte maintenant les demandes pour les bourses de 2022. Si vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, votre enfant ou petit-enfant (élèves du secondaire seulement) pourrait être admissible à l'une des 50 bourses de 1 000 \$ chacune. Pour en savoir plus sur l'admissibilité et le processus de demande au printemps 2022, visitez www.johnson.ca/fr/bourses-detudes ou composez le numéro sans frais 1-844-567-1237. ■



VOTRE SECTION EN BREF

Les sections peuvent désormais reprendre leurs événements en présentiel, à condition de suivre les protocoles en matière de santé publique. Veuillez noter, toutefois, que les règles changent continuellement. Pour connaître les dernières mises à jour, soyez à l'affût des courriels de votre section, visitez son site Web ou passez-lui un coup de fil. Pour ajouter votre adresse de courriel à nos listes, visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel ou contactez notre équipe des services aux membres, au 613-745-2559, poste 300, ou sans frais au 1-855-304-4700.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
federalretirees.ca/centralfraservalley
centralfraservalley@federalretirees.ca

BC02 CHILLIWACK

9400, rue College
C.P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
604-795-6011
federalretirees.ca/chilliwack
nafchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
federalretirees.ca/duncan
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141
COP carré Clover
Surrey (C.-B.) V3S 8C4
604-574-2939
retraitesfederaux.ca/fraservalleywest
info@nafrfraservalleywest.ca

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C. P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
1-855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
retraitesfederaux.ca/centralokanagan
kelownanfr@gmail.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne,
filiale n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

3808, 35^e Av., unité 206
Vernon (C.-B.) V1T 2T9
250-542-2268
fsna11@telus.net

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney (C.-B.) V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
federalretirees.ca/princegeorge
princegeorgebranch@federalretirees.ca

Dîner de Noël : 13 déc., détails à venir

AGA : 14 mars 2022, détails à venir

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
federalretirees.ca/calgary
nafrcalg@telus.net

AB17 EDMONTON

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
780-413-4687
1-855-376-2336
retraitesfederaux.ca/edmonton
edmonton@federalretirees.ca

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

AB18 SUD DE L'ALBERTA

Nord-Bridge Senior Centre
1904, 13^e Av. Nord, unité 8
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer (Alb.) T4R 2M2
403-556-3581
reddeerfederalretireesass@gmail.com

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
403-952-7110 (message vocal/texto)
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, r^{te} Township 514
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

C.P. 1391, succ. Main
Cold Lake (Alb.) T9M 1P3
780-594-3961
louethel@telusplanet.net

Bénévoles recherchés : trésorier-ère,
directeur-trice des adhésions, président-e
du Comité des appels téléphoniques

SASKATCHEWAN

SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) SOM 0E0
(306) 441-1819
tbg@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw (Sask.) S6J 1C2
306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
nafr@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450
306-373-5812
saskatoon@federalretirees.ca

SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert (Sask.) S6V 5R7
306-763-7973
gents@sasktel.net

SK29 SWIFT CURRENT

847 Prom. Field
Swift Current (Sask.) S9H 4H8
306-773-5068
leyshon@sasktel.net

MANITOBA

MB30 OUEST DU MANITOBA

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
federalretirees.ca/western-manitoba
nafrmb30@gmail.com

Bénévoles recherchés : Communiquez
avec la section pour plus de
renseignements

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie (Man.) R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com
ttveiv@mts.net

ONTARIO

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

C. P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-584-3242 (président)
613-584-3943
fsnaalgonquinvalley.com
kmcdonal@sympatico.ca
avb.on33@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar – Case 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-858-3770
905-824-4853
federalretirees.ca/peel-halton
nafrtreasureron34@gmail.com

ON35 HURONIE

80, rue Bradford
Barrie (Ont.) L4N 6S7
1-855-304-4700
federalretirees.ca/huronie
on35.info@gmail.com

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
519-330-1492
retraitesfederaux.ca/bluewater
bluewaterbranch@federalretirees.ca

Bénévoles recherchés : Communiquez
avec la section pour plus de
renseignements

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
hamilton@federalretirees.ca

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).



ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
federalretirees.ca/kingston
nafrkingston@gmail.com

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

110, ch. Manitou
Kitchener (Ont.) N2C 1L3
519-742-9031
federalretirees.ca/kitchenerwaterloo
fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

865 ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762 (boîte vocale)
londonbranch@federalretirees.ca

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
nafrsecretaryniabranh41@outlook.com

Dîner de Noël : 15 déc., à 11 h,
hôtel Parkway

ON43 OTTAWA ET INTERNATIONAL

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
nafrottawa.com
facebook.com/nafrottawa
info@nafrottawa.com

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-559-9253
brunet.pierre@sympatico.ca

Bénévoles recherchés : Directeur-trice-s
des communications

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion)
C. P. 20074
Belleville (Ont.) K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca
Bureau temporairement fermé. Appels
téléphoniques, lettres et courriels
acceptés.

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

Bénévoles recherchés : TI/
Communications

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153 COP M^{re}Intyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

628, croiss. Commisso
LaSalle (Ont.) N9H 0C2
519-970-9048
nafr.on49@gmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie (Ont.) P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
343-341-2687
federalretirees.ca/ottawavalley
ottawavalley@federalretirees.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall (Ont.) K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

ON55 YORK

865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
1-855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol (Ont.) P0M 1H0
705-618-9762
federalretirees.ca/huron
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
1-866-661-4896
418-661-4896
anrf-sq.org
facebook.com/retraitesfederauxquebec

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E., unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl
info@anrfmontreal.ca

Conférences gratuites : Surveillez vos
courriels et notre site Web.

QC59 CANTONS-DE-L'EST

1871, rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes
unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-537-9295
retraitesfederaux.ca/mauricie
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

**QC93 HAUTE-YAMASKA**

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby (Qué.) J2G 8E2
1-855-304-4700
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
retraitesfederaux.ca/fredericton
facebook.com/branchnb62
nafrfred.nb62@gmail.com

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7
1-855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main
281, rue St George
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
506-386-5836
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6
506-594-1194
gloglaw@gmail.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

NOUVELLE-ÉCOSSE**NS71 CÔTE SUD**

100 rue High, case 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
1-855-304-4700
nafns71pres@gmail.com

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

12, av. Harris
Truro (N.-É.) B2N 3N2
902-893-0543
902-957-0545
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
nafr@bellaliant.com

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Case 1131
Middleton (N.-É.) BOS 1P0
902-765-8590
federalretirees.ca/western-nova-scotia
nafr75@gmail.com

NS77 CAP-BRETON

C. P. 785
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-562-6541
902-539-4465
ve1ars@gmail.com

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0596
gerard.cormier@ns.sympatico.ca
carose@gmail.com

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
1-855-304-4700
tandrcross@outlook.com

NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2
1-855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**PE82 CHARLOTTETOWN**

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
1-855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

194, ch. Spruce
O'Leary (Î.-P.-É.) C0B 1V0
902-214-0475
summersidepe83@gmail.com

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

2, av. Herald, C.P. 20052
Corner Brook (T.-N.-L.) A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbennett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0
709-884-2862
wlkjenkins@personainternet.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-834-3648
wcombden70@gmail.com

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).



AVIS DE DÉCÈS

L'Association présente ses condoléances aux familles des membres récemment décédés.

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Stuart Coates
Eric Rorstrom
Jerry Stenstrom
Dawn Strathy

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Doreen Cadsand-Haggstrom
Ed Evancio

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Edward Ard
Shelley Clarke
Gabriel Daku
R. P. Ford
David M. Hanbury
Margareta Henschler
Bob Jackson
Beverly Kelly
Marjory Klassen
Randall Larsen
Gerry A. Lavigne
Joseph Paches
George Scotter

BC08 VANCOUVER

Peter Aalhuizen
Elma Baskin
Goldis Brawn
Janice Burke
John Cottle
James W. DeGeer
A. C. Fink
Valerie Fisher
Rodney Allan Keller
Barry Kaufman
Norma Kay

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Lester Chan
Peter Darroch
Edward deLeeuw
Dorothy Brenda Ducharme

Shirley Henderson
Marion Holland
R. G. Johnson
Barbara Luke
Arthur O'Keefe
Patricia Stewardson
G. Van Der Linden
B. J. Wand

BC12 KAMLOOPS

Mildred Gillespie
Velma Mae Schrader

AB17 EDMONTON

Lillian June

AB19 RED DEER

George Burdett
Louise M. Clarkin
Vernie Olenyk
Dayton Thesenvitz

SK24 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

Ghislain (Gil) Bellavance

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Charles Peter Hedlin
Wayne McInnis
Sarah Nykiforuk
Yvonne Louise Provost

MB30 OUEST DU MANITOBA

Adrien Plante
Edward T. Yankoski

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Peter Armstrong
Hilda Blaine
Lillian Cameron
Wayne Cline
William Kandia
David McElheran
Stanley Martin
John D. Stewart

John Tkachuk
Shirley Wiginton

MB91 EST DU MANITOBA

Tom Boyle
Robert Lussier
Bon Payne

ON36 BLUEWATER

Earnie MacDougall

ON37 HAMILTON ET RÉGION

Valerie Franks
J. McDonald
Patricia Murphy

ON38 KINSTON ET DISTRICT

Carole Allen
Douglas Arniel
James V. Gartland
Lois Moore
Karl Nowak
Sanford Owen
Sylvie Swiech
Elizabeth Thomason

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

Gordon Brown
Don Fletcher
William Hume
Wayne Keefe
Harry Martin
Evelyn Thompson
Alois (Louie) Weber

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

Sue Paliska
Neil Walker

ON43 OTTAWA

Donald Baxter
Joan Borsu
Stewart Willis Shackell
Jennifer Weldon

ON47 TORONTO ET RÉGION

Andrew Blake
Arnell Goldberg
Gerald V. Kelly
Robert L. Robitaille

ON49 WINDSOR ET RÉGION

Louise Zappio

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

Edward Szpakowski

QC57 QUÉBEC

Jean-Charles Chabot
Denise Goulet
Rodrigue Goulet
H. Laforest
Daniel Larivière
Valmont Lessard
Gérard Muquet
Maurice Vachon

QC58 MONTRÉAL

Jacques Armandie
Yves Beaulieu
Lucien Bell
Marianne Bergeron
Pierre Bourassa
Guy Bouthillier
Luc L. J. Breault
Serge Gagnon
Robert Galipeau
John H. Gomery
Micheline Jacques
Pierre Lamothe
Micheline Landry
Guy Lauzière
Robert Lelièvre
Maryse Leroux
Nadine Manning
Gilberte Ouellette
Noelline Pelletier-Simard
Marie-May Raymond
Claudia Riddell
Bernard Thibodeau

QC61 MAURICIE

Jean-Paul Boucher
Pâquerette Jacob
Micheline Paquette Bégin
Lucien Pellerin
V. D. Rodrigue Pinard

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

Susan Oakes
E. H. Geddes
Allister Young

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Donald Apt
Victor Barnes
High Calder
Eugene Cowie
Jacqueline Cowie
Gordon Dorey
John K Drew
Grace Ellingwood
William Fay
Patricia Fadelle
Bernard M. Fitzgerald

Edmund Garrett
Kevin Gillis
Roxanna Girardin
Carol Glavin

Sheila Hulford
Mary (Cam) Johnstone
Sandra Kittilsen
James Langley
Russell MacKintosh

Arthur McDonald
Donald McIntosh
Sheila McLeod
Donald Medcraft
Frank Morton
Caroline Norwood
Audrey Pettitt
Norma Potter

Martha Pumphrey
Daniel Rollings
Thomas Sarty
Peter Slight
Ron Taylor
George H. Thompson
Hugh Urquhart
Margaret Weaver

George Wells
Roger Wilson

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Geneva M. Babineau
Christina Boyd
Desire Caissie
Shirley Clarke

I. L. Comeau
Gary Robert Cummings
Daniel J. Davey
John Doucette
Laurette Drapeau

Margaret E. Estabrooks

Margaret Foget
Flora Gallant

Willis Frederick (Fred) Hare

Garnet W. Johnson
Emery Landry

Don Loughnane
Barbara D. Lowerison

Myrna Joyce MacDonald

Yolande H. Mongeon

Elmer W. Morrell
Henri E. Saulnier

Carolyn Scott
Winnifred Smith

J. S. Steeves
Erma V. Trites

Marion Whalen
Walter Bliss

Wheelhouse
Joyce A. L. Young

NB65 BAIE DE FUNDY

John Douglas Hickmott

Alleyne Huggard

Anna Marie O'Pray
Rachael Quinn

Susan Salgado

NS80 NOVA-NORD

Ann Dorrington
Lynne Gracewood

Frank Norman MacLeod

Anna Mae O'Connor
Aubrey Smith

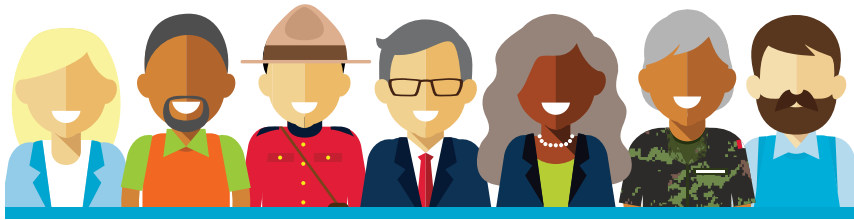
PE82 CHARLOTTETOWN

Edward Atkinson

PE83 SUNNYSIDE

David Allen
Harrison Ferguson

Clare Jeffery
Douglas Parker



Rappel — Vous avez encore le temps de référer un nouveau membre et de courir la chance de gagner

La date limite du concours de la Méga campagne de recrutement a été prolongée et nous accepterons des références jusqu'au **31 décembre**. Pour courir la chance de gagner l'un des 13 superbes prix, dont un grand prix de **10 000 \$ en argent comptant**, offert par Johnson Assurance Habitation et Automobile, il suffit de référer un membre potentiel admissible. Merci aux personnes qui nous ont déjà envoyé une ou plusieurs références. Sachez que nos membres dévoués sont notre meilleur outil de recrutement. Merci de nous aider en faisant connaître l'Association dans vos réseaux. Le tirage des prix aura lieu en janvier 2022. Bonne chance!

Pour les fêtes de cette année, faites cadeau d'une adhésion!

Vous ne savez pas quoi offrir à cette personne qui a tout? Vous connaissez une personne qui prendra sa retraite bientôt et voulez lui donner un cadeau de retraite parfait? Cette année, Retraités fédéraux est heureux d'offrir la possibilité de **faire cadeau d'une adhésion** à des personnes admissibles à devenir membres de l'Association. Il n'y a pas de limites au nombre de bulletins de participation que vous pouvez recevoir, alors plus le nombre de personnes que vous référez est élevé, plus vous courrez de chances de gagner! Il suffit de nous appeler sans frais au 1-855-304-4700, poste 223, et nous nous chargerons de tout pour vous.

Veuillez noter que les adhésions-cadeaux ne sont disponibles que par téléphone. Les membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la GRC; les juges

de nomination fédérale; ainsi que leurs conjoints, conjointes, survivants et survivantes, peuvent devenir membres de Retraités fédéraux.



Veuillez noter que chaque personne qui achète une adhésion-cadeau recevra automatiquement un bulletin de participation au tirage des prix de la Méga campagne de recrutement!



Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

L'Association a décidé de ne pas augmenter les cotisations. Les taux de 2022 sont les mêmes qu'en 2021.

Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à retraitesfederaux.ca

Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

Cotisations en 2022

	Année	Mois
Individuelle	51,36 \$	4,28 \$
Familiale	66,60 \$	5,55 \$

Comment adhérer

1. Allez sur retraitesfederaux.ca et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

Nous serons heureux de vous servir.

Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

Pour seulement 51,36 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles* (même s'ils ne sont pas à la retraite).

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies, grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/cadeau.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

* Qui doivent recevoir ou cotiser
à une pension fédérale.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE! En faisant cadeau d'une adhésion, vous participez également à notre passionnant concours Méga campagne de recrutement et courez la chance de gagner 10 000 \$ en argent comptant, offert par Johnson Assurance Habitation et Automobile!



Une assurance voyage prête à partir.

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Obtenez la protection dont vous avez besoin.

L'année dernière a été difficile. Nous avons tous dû mettre nos plans de voyage de côté et attendre que les frontières s'ouvrent et que les vaccins arrivent. Maintenant que le monde commence lentement à rouvrir, nous proposons des avantages supplémentaires pour les clients d'assurance voyage MEDOC^{MD}. Qu'est-ce qui a changé? La garantie pour frais médicaux liée à la COVID-19 a été ajoutée au programme MEDOC^{MD} et vous assure maintenant pendant votre voyage en ce qui concerne :

- les frais médicaux liés à la COVID-19 allant jusqu'à 10 millions \$* pour les membres de Retraités fédéraux;
- la garantie pour frais médicaux dans le cas de réactions liées au vaccin.

Comme toujours, pour une période souvent inférieure au coût de l'achat d'une assurance voyage unique¹, vous pouvez profiter d'un nombre illimité de voyages² au cours de l'année d'assurance, en plus de nombreux avantages exclusifs aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

MEDOC^{MD} vous offre la tranquillité d'esprit en sachant que vous êtes protégé. Appelez Johnson au 1 866 606-3362 ou visitez johnson.ca/fr/assurance-voilage pour obtenir une soumission et finaliser votre garantie. Johnson est prête quand vous l'êtes.



Communiquez avec Johnson pour obtenir une soumission et vous serez inscrit pour courir la chance de gagner l'un des cinq bons-cadeaux de voyage d'une valeur de 5 000 \$ chacun. Les clients MEDOC^{MD} actuels sont automatiquement inscrits.

1.866.606.3362

johnson.ca/fr/assurance-voilage

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JA »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JA. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal Bank, Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JA. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Global Excel Management inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. *La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). ¹ Selon une comparaison du régime de base de 40 jours de MEDOC avec des régimes de voyage unique ayant des prestations semblables. ² Durée maximale de 40 jours consécutifs applicable à chaque voyage à l'extérieur du Canada. JA et la RSA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. ³ Aucun achat requis. Le concours sera ouvert à compter du 30 juillet 2021 à 7 h 30 (HE) et se terminera le 31 décembre 2021 à 22 h (HE). Cinq cartes-cadeaux de voyage de 5 000 \$ à gagner. Question d'aptitude obligatoire. La valeur des prix diminuera au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus avant la date de fin du concours. Limite d'un bulletin de participation/prix par personne. Certaines conditions s'appliquent. Tous les règlements du concours et les détails de participation se trouvent ici : <https://pages.johnson.ca/medoc5000fr>. Composez le 1 855 733-6815 pour en savoir plus.